

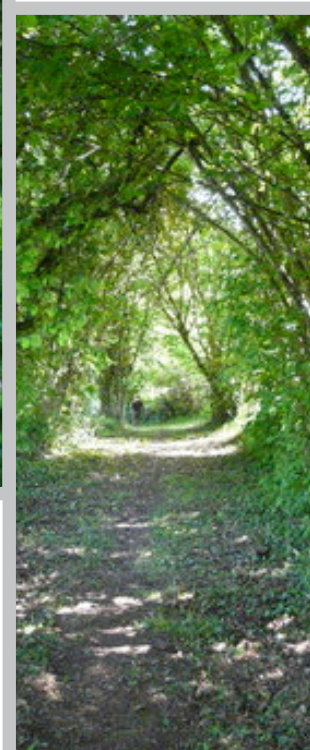
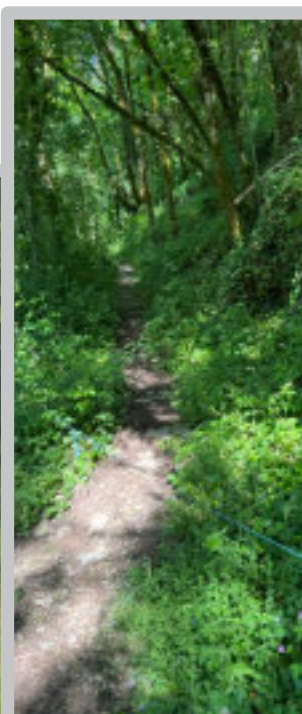
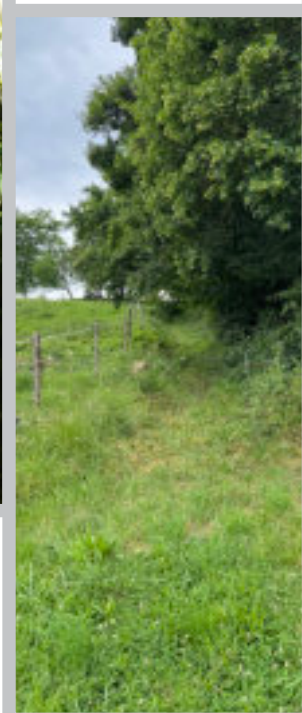
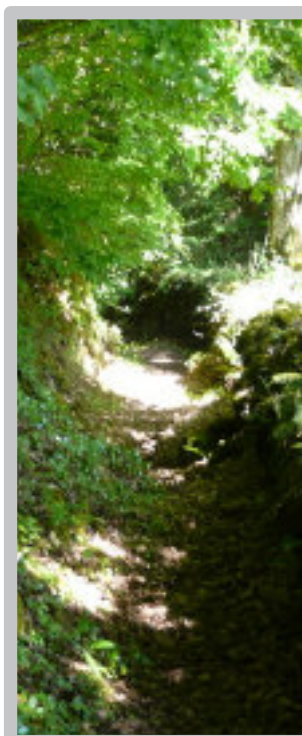


Noailhac

info

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE NOAILHAC

Juillet 2025



Dossier : Les chemins d'hier et d'aujourd'hui

Sommaire

<i>Le mot du Maire</i>	3
<i>Passeport et carte d'identité.....</i>	3
<i>A vos agendas.....</i>	3

VIE DE LA COMMUNE

Infos pratiques

<i>Horaires mairie</i>	4
<i>Coordonnées mairie</i>	
<i>Les n° d'urgence</i>	
<i>Le Noailhac Info</i>	
<i>Déchèteries : Horaires d'ouverture.....</i>	5
<i>Pensez au recensement.....</i>	6
<i>Violences conjugales.....</i>	7
<i>Le pass corrézien.....</i>	8
<i>OPAH.....</i>	9

Infos Mairie

<i>Naissances.....</i>	10
<i>Nouveaux habitants.....</i>	10
<i>Mariages.....</i>	10
<i>Ils nous ont quittés.....</i>	10
<i>Urbanisme</i>	10
<i>Vœux et inauguration des travaux</i>	11
<i>Réunion des associations.....</i>	12
<i>Toutes les têtes seront comptées.....</i>	12
<i>Journée des seniors.....</i>	13
<i>Déjections canines.....</i>	14
<i>Lâchers de ballons.....</i>	14
<i>Fontaines à eau.....</i>	14
<i>Les gendarmes sur la commune.....</i>	15
<i>Assainissement.....</i>	15

<i>Changement de luminaires.....</i>	15
<i>Achat et vente de terrains.....</i>	16
<i>Elections municipales.....</i>	16
<i>Nos routes.....</i>	17
<i>Travaux du site d'Ornac.....</i>	18 et 19
<i>Budget Primitif 2025.....</i>	20
<i>Compte Administratif 2024.....</i>	21

Info Com Com

<i>Cias.....</i>	22
<i>Habitat -Urbanisme.....</i>	22
<i>Enfance -Jeunesse.....</i>	23
<i>Forum de la parentalité</i>	23

ÉVÉNEMENTS DANS LA COMMUNE

Lu, Vu, Entendu

<i>Hommage à Rufino Garcia.....</i>	24 et 25
<i>Amène ton caillou.....</i>	26 à 28
<i>Une représentation théâtrale.....</i>	29
<i>Randonnée sur les terres du Jurassique.</i>	30 et 31
<i>Concert.....</i>	31
<i>La chasse aux oeufs.....</i>	32
<i>Fête votive programme.....</i>	33

News des associations

<i>La fédération de chasse à Noailhac.....</i>	34
<i>Association N.M.P.....</i>	35
<i>Association Parents d'élèves.....</i>	35

Dossier

Les chemins d'hier et d'aujourd'hui

38 à 51

EDITORIAL

Chères Noailhacoises et chers Noailhacois,

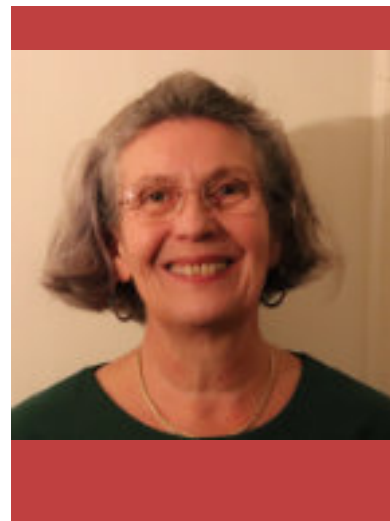
C'est avec plaisir que j'honore ce rendez-vous semestriel avec la population de Noailhac.

Vous trouverez dans ce Noailhac Info le bilan de l'année 2024 ainsi que le budget prévisionnel 2025. Comme vous pourrez le constater, nous faisons une pause dans les gros travaux afin de renforcer nos finances.

La rénovation énergétique du bâtiment mairie-école est terminée et nos factures d'électricité ont diminué de moitié. Le souterrain d'Orgnac est également terminé et vous pouvez le visiter en libre-service et gratuitement.

La nouveauté de ce semestre est la création des voies vertes pâles. Elles parcourent l'ensemble du département et nous pouvons en profiter sur des circuits parfaitement balisés. Elles seront identifiées par un système commun aux pistes de ski en fonction de leurs difficultés : bleues, vertes, rouges ou noires.

Le conseil municipal et moi-même nous vous souhaitons un bel été.



Passeport et carte d'identité

La mairie de Noailhac n'est pas habilitée pour délivrer les cartes d'identité et passeports.

Pour ces démarches, il convient d'aller sur le site : service-public.fr et de prendre rendez-vous en ayant rempli préalablement un pré-dossier auprès de France Service à Noailles ou auprès des mairies de Brive, Beaulieu ou Beynat.

A vos agendas

Intervillages

-Fête votive : 26-27 juillet (voir programme p 33)

Société de chasse

-Repas de la châtaigne : 8 novembre

Noailhac Mémoire et Patrimoine

- Journées du patrimoine :

thème « Patrimoine architectural » 20 et 21 septembre

- Chorale Altichoeur : 11 octobre à 20h à l'église



VIE DE LA COMMUNE

Infos pratiques

Mairie de Noailhac Nouveaux horaires d'ouverture

Lundi 13h30 - 18h00

Mercredi 8h30 - 11h30

Vendredi 9h00 - 12h00

Permanence Maire ou Adjoint

**Lundi 10h00 - 12h00
ou**

Sur rendez-vous

Coordonnées Mairie :

**7, rue des écoles
19500 Noailhac**

**Site internet :
www.noailhac19.fr**

**Mail :
mairie@noailhac19.fr**

**Tél :
05 55 25 42 09**

Ecole : 05 55 25 37 46

Pour toutes questions relatives aux logements, locations, assurances et colocations, pour tout savoir sur vos droits, ayez le réflexe de contacter l'ADIL

ADIL

Association Départementale d'Information sur le Logement

62 av Victor-Hugo 19 000 TULLE

Tél : 05.55.26.56.82

adil19@wanadoo.fr

LES N° D'URGENCE :

15 : SAMU

17 : POLICE/GENDARMERIE

18 : SAPEURS-POMPIERS

112 : URGENCES

Le Noailhac Info

Pour vivre correctement le Noailhac Info a besoin de bonnes volontés. N'hésitez pas à nous rejoindre aussi bien pour apporter vos idées que pour écrire si l'envie vous tente. Cela peut être aussi pour illustrer ou photographier ou simplement participer.

VIE DE LA COMMUNE

Infos pratiques

Déchèteries Horaires d'ouverture

Déchèterie Cosnac

Lundi		14h - 18h
Mardi	9h - 12h	14h - 18h
Mercredi	9h - 12h	14h - 18h
Jeudi	9h - 12h	14h - 18h
Vendredi	9h - 12h	14h - 18h
Samedi	9h - 12h	14h - 18h

Déchèterie St Julien Maumont

Lundi		14h - 18h
Mardi		14h - 18h
Mercredi		14h - 18h
Jeudi		14h - 18h
Vendredi	9h - 12h	14h - 18h
Samedi	9h - 12h	14h - 18h

✨ Assistante Maternelle Agréée ✨





Douce et attentive, j'accueille vos enfants dans un cadre chaleureux et sécurisé, du lundi au samedi.

Activités d'éveil, sorties et jeux adaptés pour favoriser leur épanouissement tout en respectant le rythme de chacun, dans la continuité de l'éducation parentale.

Possibilité de repas équilibrés et variés.

Contactez-moi pour plus d'informations

Le Bruchec Fanny 06.37.14.31.22 2 Place d'Astorg 19500 NOAILHAC

Sept 2025 4 places libres

Garde d'enfants à domicile
(en périscolaire)



Laura RUIZ
Dispos : L/Ma/J/V

AESH depuis 11 ans
Nounou depuis 7 ans

Pajemploi CESU

07 69 44 84 19

Laura - Garde d'enfants
gardedomicile.laura@gmail.com

Secteurs :
Noailhac / Turenne
Meysnac / Cosnac
Malemort / Brive



Chloe COUPE
Assistante maternelle
La Boréalie
Tél : 06 55 26 38 61

nounou-top.fr

Fabienne
Assistante maternelle près de chez vous !



Cela fait dix ans que je suis assistante maternelle. Je recherche des enfants à garder à mon domicile de tous âges. J'ai le CAP petite enfance, le certificat des gestes de premiers secours et je fais chaque année une formation suivant les modules proposés en dehors des horaires de garde et cela me permet d'améliorer mon accueil. Je vais au relais des assistantes maternelles une à deux fois par semaine pour améliorer la socialisation de l'enfant. Avec les enfants, je fais des activités manuelles avec très souvent des matériaux recyclés, de la pâte à modeler, du sable de lune mais aussi des chants, de... la suite ici : www.nounou-top.fr/8438060

WWW.NOUNOU-TOP.FR
Le site spécialisé pour trouver une garde d'enfant

Tel 0688503799
ou 0555840977

Sept 2025 2 places libres



MINISTÈRE DES ARMÉES
Liberté
Égalité
Fraternité

Bientôt 16 ans ?

PENSEZ AU RECENSEMENT !

Pour qui ?
Tous les Français âgés de 16 ans

Pourquoi ?
Grâce au recensement :

- inscription d'office sur les listes électorales
- convocation en JDC
- possibilité de s'inscrire aux concours et examens
- possibilité de passer le permis de conduire

Comment ?
Rendez-vous en mairie ou sur www.service-public.fr

Toutes les informations ici



Instagram: @armees_jeunesse
LinkedIn: Direction du service national et de la jeunesse
X: @OSNjeunesse
YouTube: @SQArmees



**SOS VIOLENCES
CONJUGALES 19**

Solidarité
Femmes
3919
numéro unique à gratuit

24h/24

Osez en parler

05 55 88 20 02

**VOUS ÊTES VICTIME, OU TÉMOIN ?
UN DISPOSITIF DE PROXIMITÉ
EN ACCES LIBRE,
OUVERT À TOU(TE)S !**

**CONFIDENTIEL
& GRATUIT**

À vos côtés depuis 1990 !

**Accompagnement
individuel**

Ateliers collectifs



Agnès Promeneur Du Net



sosviolencesconjugalescorreze

www.sosviolencesconjugalescorreze.fr

Illustration : Agnès Promeneur Du Net

Imp. COM & DESIGN - 05 55 49 44 33

Chez nous,
la famille
ça compte !

Le Pass'
CORRÉZIEN

...
JE VISITE À 3,
JE PAYE POUR 2
..



DÉCOUVREZ
LES SITES ET ACTIVITÉS
ET OBTENEZ VOTRE PASS

LEPASS.TOURISMECORREZE.COM

CORRÈZE
LE DÉPARTEMENT

VIE DE LA COMMUNE

Infos pratiques

OPAH Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

Communauté de Communes Midi Corrèzien

Vous êtes propriétaire bailleur ou occupant ? Isolez, adaptez, réhabilitez votre logement

Missionné par la Communauté de Communes SOLIHA vous accompagne



- + conseils gratuits
- + constitution du dossier
- + financements



Midi Corrèzien
Communauté de communes

RENSEIGNEMENTS

SOLIHA LIMOUSIN

05 55 20 58 64

contact.correze@solihha.fr

Permanences dans les locaux de la Communauté de Communes en alternance entre Beaulieu-sur-Dordogne, Beynat et Meyssac

Une opération menée en partenariat avec



La Communauté de Communes Midi Corrèzien lance son Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur l'ensemble de ses 34 communes. Il s'agit d'un outil de réhabilitation du parc immobilier bâti. Ce dispositif permet aux propriétaires bailleurs et occupants de réhabiliter leurs logements.

Vous pouvez donc bénéficier :

- ➔ De subventions (Anah, Conseil Départemental de la Corrèze, Communauté de Communes Midi Corrèzien)
- ➔ De conseils gratuits
- ➔ D'un accompagnement gratuit et personnalisé tout au long de votre projet réalisé par SOLIHA, prestataire expérimenté dans l'habitat (mandaté par l'intercommunalité)

Comment ça marche ?

1

J'envisage de réaliser des travaux et je souhaite des renseignements

Je prends contact avec SOLIHA (téléphone, mail ou physique)

2

Je vérifie mon éligibilité avec SOLIHA

3

SOLIHA visite mon logement et me constitue un diagnostic

4

Je consulte des artisans RGE (reconnus garants de l'environnement) et fais réaliser des devis

5

SOLIHA m'accompagne dans les demandes de subventions

6

Dès réception de l'accord des financeurs, je réalise les travaux

7

Je fais avec SOLIHA mes demandes de versement de subventions

Exemples de travaux concernés par l'opération :



VIE DE LA COMMUNE

Infos mairie

Nouveaux habitants

- Monsieur Meysson DECAUX et Madame Judicaelle AUFRE, à la Rougerie
- Monsieur Alex STAM et Madame Sophie ELKHUIZEN à Castel

Mariages

- Noces d'Or pour Monsieur et Mme Dana et CABRERA le 10 mai 2025

Ils nous ont quittés

- Daniel MÉJANÈS, le 26 janvier 2025
- Dolorès CABRÉRA, le 28 mars 2025

Urbanisme

Certificat d'urbanisme opérationnel

- * Michel BOURGÈS, La Rougerie, terrain constructible

Déclarations préalables accordées

- * Rémi LACOSTE, 1 Chemin de La Queyrie, création d'une ouverture dans un mur et bardage
- * Aurélien RAGOUT, 720 Route d'Ornac, création d'un carport
- * Gilles VALETTE, 34 Route de La Rougerie, extension d'une maison d'habitation
- * SCI ATHE, 2 Rue du Four, réfection toiture et fenêtres de toit
- * Franck SCHNEIDER, 3907 Route de Brive, fermeture d'une terrasse existante
- * Jean-François CALASTRENC, 173 Route de La Guille, construction d'une véranda et d'une pergola
- * Mathieu LAFFAIRE, 859 Chemin de Chauffingeal, pose de panneaux photovoltaïques

Permis de construire accordés

- * Sylvie FILLIÈRE, Route d'Ornac, construction maison habitation
- * Sébastien ISSARTIER, Haut la Côte, construction maison habitation

Vœux municipaux et inauguration des travaux de rénovation Mairie-Ecole



Un merci tout spécial à Emilie Léonard pour le prêt des barnums et de la sonorisation de cette manifestation. Grâce à elle, tous ont pu entendre les discours officiels liés à cette inauguration.

Par ailleurs les derniers travaux sont faits : les volets sont posés, les reprises de peinture ont été effectuées et les panneaux acoustiques remis en place. Le chantier de rénovation mairie/école peut être déclaré terminé.

Cette année, la cérémonie des vœux communaux, le 12 janvier, a fait une large place à l'inauguration des travaux réalisés sur l'ensemble du bâtiment mairie-école-cantine-garderie. En effet, d'importants travaux de rénovation énergétique, complétés de quelques mises aux normes, se sont déroulés durant huit mois. En jouant sur la disponibilité de la salle des fêtes et sur les périodes de vacances scolaires, ce programme a été mis en place sans trop de perturbations pour les élèves ou usagers de la mairie

En présence des élus locaux et de la population, Madame le Maire a pu faire visiter aux autorités les différents locaux rénovés. Avec l'humour qui la caractérise, elle a décrit par le menu les temps forts et les mésaventures vécus sur ce gros chantier. Les réalisations portaient principalement sur l'isolation, le chauffage et l'insonorisation ainsi que sur des aménagements pour PMR, intérieurs et extérieurs, pour un montant dépassant les 350.000 euros.

Lors de son discours, Caroline de Paysac a particulièrement remercié Mr le Préfet Étienne Desplanques pour le soutien de l'État au titre du Fonds Vert qui accompagne la transition écologique, ainsi que le Président du Département, Pascal Coste, également pour son soutien financier et son assistance à maîtrise d'ouvrage.

VIE DE LA COMMUNE

Infos mairie

Réunion des associations

Vendredi 31 janvier, le Conseil municipal a organisé à la mairie une rencontre entre les responsables des associations de la commune. Le but était d'exprimer les souhaits de chaque groupe et de confronter les calendriers.

L'association des parents d'élèves, représentée par l'un de ses membres, Martin Caulliez, a fait part de l'idée de faire une chasse aux œufs au printemps et de renouveler la fête des écoles fin juin. Emilie Léonard, Elsa Rodriguez et Loïc Jaladi, de Noailhac Intervillages, ont annoncé les dates retenues pour le ball-trap fin juin et la fête fin juillet. La société de chasse représentée par son président, Marcel Issartier a confirmé la tenue du repas de la châtaigne début novembre. Christian Lassalle pour Noailhac Mémoire et Patrimoine, a présenté la liste des manifestations géologiques en février, randonnée, pièce de théâtre, en mai, concerts en avril et juin, journées du patrimoine en septembre et spectacle de chant à l'automne.

La municipalité a précisé à cette occasion l'attribution de l'habituelle subvention destinée à favoriser la vie de chaque association.



Toutes les têtes seront comptées

Le recensement de tous les habitants de la commune se fera en janvier, février 2026. C'est obligatoire et nous recherchons un agent recenseur pour effectuer cette mission. S'adresser à la Mairie si vous êtes intéressés et libres sur cette période sachant qu'il y a deux ou trois sessions de formation avant le recensement.

Journée des seniors



Trente-huit seniors se sont réunis le Samedi 15 Mars 2025, profitant d'une journée pluvieuse pour un vrai moment de convivialité. De nouvelles têtes ont atteint l'âge de participer à cette manifestation, ce qui renouvelle ainsi l'assistance.

Le repas a été assuré avec brio par Génois Traiteur de Saint-Cernin-de-Larche et l'après-midi fut animée grâce à des belotes, triomino et autres jeux.

Merci particulièrement aux Andrès pour le prêt d'un billard hollandais qui a ravi les participants..



Infos mairie

Déjections canines dans le bourg

Cet avis s'adresse particulièrement aux habitants du bourg. Il est fort désagréable d'aller lire le panneau des signes lapidaires ou des chemins de randonnées et de se retrouver crotté. La Place de l'Église est un véritable champ de mines canines.

Il est expressément demandé aux habitants ayant des chiens de bien vouloir assurer le ramassage des étrons de leurs animaux. La saison touristique est en route et l'image du bourg refait à neuf est salie par l'irrespect du bien commun de certains.

Les propriétaires d'animaux en sont responsables et c'est à eux de ramasser et réparer les dégâts occasionnés par leurs animaux. Si aucune amélioration n'est constatée dans les plus brefs délais, d'autres mesures seront prises.

Lâchers de ballons

La préfecture de la Corrèze interdit tous les lâchers de ballons à usage récréatif, commémoratif ou de loisir ainsi que les lâchers de lanternes volantes sur tout le département. Cette décision est issue de la difficulté de prévoir la récupération des fragments issus de cette activité. En effet, les ballons ne sont pas constitués de matériaux biodégradables ce qui peut entraîner des dommages tant à la flore qu'à la faune et causer de la pollution.

Les lanternes, quant à elles, risquent de provoquer un incendie et l'armature en fer est nocive pour l'environnement. Tout contrevenant s'expose aux poursuites.



Fontaines à eau



Bellovic a proposé à toutes les communes de la communauté de communes d'installer des fontaines à eau gratuitement sur les places de nos villages afin que les touristes, randonneurs, vététistes puissent s'abreuver. Bellovic prend à sa charge l'installation, la consommation et l'abonnement.

Nous avons accepté cette installation qui devrait intervenir prochainement. Elles sont équipées d'un système particulier d'antigel et devraient ressembler au modèle en photo.

Les gendarmes sur la commune en 2024

Les gendarmes ont passé 292 heures sur la commune l'an dernier. Ces heures se répartissent en 91 heures de sécurité routière, 29 heures d'interventions dont 12 pour des accidents de circulation. Cinq heures pour les atteintes aux biens dont 2 cambriolages et enfin 8 heures d'actions de prévention. Le total des heures de présence de gendarmerie est en légère augmentation par rapport à 2023 : une cinquantaine d'heures. L'année 2024 fut moins violente : il n'y a pas eu de tué sur nos routes.

Assainissement

Depuis le 1^{er} janvier 2025, Bellovic gère la station d'épuration et celle de relevage au travers d'une délégation à la Saur qui gère déjà le réseau eau potable. Désormais vous recevrez une facture unique en eau potable et assainissement collectif. Toutes les demandes de branchement ou d'assainissement collectif sont à effectuer auprès de Bellovic. Pour l'assainissement individuel, le Spanc reste l'interlocuteur.

Contact Saur :

Internet : www.saurclient.fr
Service clients : 05 81 31 85 03
Dépannage 24h/24 : 05 81 91 35 05.

Changement de luminaires

Comme vous le savez nos ampoules n'étaient pas des Led et à la Doradie il y avait encore des boules éclairantes interdites afin de ne pas gêner les oiseaux nocturnes. La FDEE19 a proposé un contrat de changement à l'ensemble des communes. Ce marché de grande échelle a permis d'obtenir aides et prix intéressants et nous en avons profité.

Voici le premier bilan énergétique de tous ces changements. En ce qui concerne les cloches, la salle des fêtes et la salle d'exposition, la consommation 2024 est stable.

Plus de consommation à la Rougerie, Favars et Chabignac.

A la Doradie : la consommation sur un an de mars 2024 à mars 2025 a diminué de plus de 50 kwatts. Et dans le bourg nous avons économisé 300 kwatts sur la même période.

En ce qui concerne la Mairie-école, sur la période février 2024 à février 2025, nous avons économisé 600 kwatts malgré les diverses machines des travaux branchées sur le compteur.

L'isolation du bâtiment et le changement du système de chauffage portent leurs fruits. Toutefois, nous espérons une baisse encore plus significative sur l'année 2025.

Pour tous ceux qui souhaitent effectuer ce type d'investissement, consultez le document de l'OPAH page 9 dans ce numéro et contactez -les pour plus de renseignements.

Infos mairie

Achat et vente de terrains

Nous avons enfin racheté la route de Haut-la-Côte à Monsieur Neyrat. En effet la route desservant le lotissement de Haut-la-Côte appartenait à un particulier qui avait eu la gentillesse de ne rien dire et de continuer à payer les impôts fonciers à notre place. Cependant il pouvait du jour au lendemain fermer la route et interdire à tous les locataires du lotissement d'accéder à leurs maisons. Cette transaction est terminée.

Par ailleurs nous avons vendu 110 m2 de terrain communal au bord de la Place des Noyers à Madame Mézan afin qu'elle puisse avoir accès facilement à son jardin sans dépendre du fauchage de ce petit bout de parcelle.

Il reste une vente en cours : il s'agit du chemin rural juste sous le lotissement de la Doradie, au bord de la parcelle de Madame Méjanès. Ce terrain non utilisé, et non entretenu n'est à l'heure actuelle plus du tout un chemin rural. Cette transaction risque d'être relativement longue puisqu'il y a de nombreux propriétaires : le département, la commune et Madame Méjanès sur la partie que la commune garde qui permet d'accéder au champ Vatry. Une enquête publique est prévue les 16 et 31 Juillet 2025.

Elections municipales : fin du panachage

Tout d'abord, pour les nouveaux habitants qui souhaitent voter, il est nécessaire de s'inscrire sur la liste électorale avant la fin de l'année pour les élections municipales de 2026.

Le mode de scrutin change : le scrutin de liste à deux tours devient la norme avec dépôt de liste comportant au moins autant de candidats que de sièges à pourvoir (au plus deux candidats supplémentaires)

Ces listes devront être composées de façon paritaire : alternativement d'un candidat de chaque sexe. Tout bulletin sur lequel un nom est rayé ou ajouté sera automatiquement considéré comme nul. Le vote devient un vote par liste complète.

La répartition du conseil municipal se fera au pourcentage acquis par chaque liste et dans l'ordre « alternatif » de la liste. S'il y a plusieurs listes et qu'aucune n'obtient la totalité des voix : il y aura panachage à la proportion des voix acquises par chaque liste. Les sièges seront attribués dans l'ordre de chaque liste avec alternance homme/femme. S'il y a moins de 3 listes, il n'y aura qu'un tour pour les élections municipales

Seule exception autorisée pour les communes de moins de 1000 habitants : la liste sera réputée complète si elle compte jusqu'à deux candidats de moins que l'effectif prévu : donc pour Noailhac : 9 candidats.

De plus, lorsqu'un siège sera vacant, il sera automatiquement occupé par le candidat suivant sur la liste immédiatement après le dernier élu. S'il n'y a plus de candidat et que le conseil compte moins de cinq membres, il sera procédé à des élections complémentaires toujours au scrutin de liste.

Désormais, les adjoints seront élus au scrutin de la liste à la majorité absolue sans panachage et la liste devra être paritaire. Toutefois en cas de vacance d'un adjoint les remplaçants seront désignés sans tenir compte du sexe.

Nos routes

En ce début 2025 Patrick Pomarel, notre cantonnier, a passé plus de 80 heures à boucher les trous sur nos routes. Plus de 5 tonnes d'enrobés à froid ont été dépensées.

En ce qui concerne la route des crêtes, la route de la Guille et celle de Lagleygeolle, ce sont des routes intercommunales. Nous en assurons l'entretien : fauchage, fossés et normalement enrobés à froid.

Pour la Guille et Lagleygeolle nous continuons à assurer tout l'entretien.

Toutefois pour la route des Crêtes, nous arrêtons la reprise des trous dans la chaussée. Elle sera assurée par la comcom. Si vous constatez une dégradation de la chaussée, veuillez vous adresser directement au service voirie de la comcom : Marie-Françoise Vergne : 05 55 85 55 58.

Nous déclinons dorénavant tous les incidents qui pourraient survenir sur cette voie. En effet, cela fait plus de deux ans que l'intercommunalité devait refaire cette route et rien ne bouge. La route des Crêtes n'est encore pas au programme route 2025. Pour les arbres ou comblement de fossés, continuez à vous adresser en mairie.

En 2025, nous finirons la Place de la Mairie : canalisation à refaire, macadam, embellissement et marquages pour personne à mobilité réduite, accès urgences et arrêt des cars matérialisé sur la rue des écoles.



*Bernard Valette
a gentiment aidé Patrick
notre cantonnier à manipuler la
plaque vibrante prêtée par Pouzol.
Son aide a permis de faire du
meilleur travail sur les trous de la
Route des Crêtes grâce à un tassage
de l'enrobé à froid. En effet, il est
nécessaire d'être deux pour monter
et descendre du véhicule cette
plaque fort lourde et grand merci à
Bernard Valette pour cette demi-
journée de bénévolat.*

Infos mairie

Travaux de mise en valeur du site du souterrain d'Orgnac

Le chantier de mise en valeur du site touche à sa fin .

Les travaux de métallerie/ferronnerie/serrurerie sont désormais terminés. Les différents supports du « mur documentaire » (vitrine, écran tactile et 3 panneaux documentaires) sont fixés. Le décor des garde-corps a été choisi pour se rapprocher de la forme verticale des ganivelles qui protégeront l'accès au site de fouilles.

Le site après la pose des ganivelles



Pour ce qui est des éléments à présenter :

- La vitrine devant recevoir des objets de fouilles et documents est déjà en place dans son logement. À l'heure qu'il est, le Service Régional d'Archéologie n'a toujours pas restitué d'objets découverts lors des fouilles, ni communiqué ses photos, ni produit son rapport des fouilles 2023. Heureusement, nous avons le rapport 2021 et un compte-rendu 2022 et disposons de nos notes et photos puisque nous avons participé aux fouilles.



Vitrine et supports de panneaux.



Accès vers la descente d'escalier.

- L'écran tactile devrait être installé courant juin. S'agissant de la mise en œuvre des contenus, NMP en assurera la conception et le financement, en contact avec le fournisseur qui propose une assistance pour ce type de domaine.

- Les 5 panneaux documentaires conçus par NMP (3 pour le site et 2 dans l'Espace de découverte) ont été validés par la mairie qui a donné le bon à tirer. Ils sont en cours de fabrication chez PicBois, pour livraison courant juin. Ils seront installés dans la foulée. Voir ci-après l'exemple du 3^{ème} panneau pour Orgnac.

Le site d'Orgnac au fil des siècles

Les vestiges de constructions et le mobilier archéologique mis à jour et daté (fragments de céramiques, d'objets métalliques,...), témoignent d'occupations successives du IX^e/X^e au XVI^e siècles, reflets d'une vocation agricole et/ou défensive selon les cas.

En surface, parmi les traces les plus reculées, on trouve des sépultures et des silos creusés dans le rocher (possibles silos à grains), précédant ou accompagnant de premières constructions en bois (présence de trous de poteaux).

Les premiers bâtis en pierre ont suivi, parmi lesquels un possible four domestique dont on observe encore l'emprise circulaire.

Réalisé au XI^e ou XII^e siècle, muni de systèmes de fermeture et d'une châtière protégeant l'accès à la longue galerie, le souterrain a pu servir de refuge. La galerie sud a offert un second accès au souterrain, tout en assurant une évacuation des eaux de ruissellement. Réalisé à mi-longueur de la galerie, un puits d'extraction a permis l'évacuation d'une partie des déblais. Le puits creusé à proximité de l'accès principal, a probablement servi de réserve d'eau dans un secteur dépourvu de sources. Les fouilles n'ont pas relevé de traces anciennes de denrées stockées dans le souterrain. Les deux salles du souterrain sont reliées à la surface par des puits d'aération.

Au XII^e siècle ou début du XIII^e, une tour carrée de 6,80 m. de côté, située à l'angle Sud-Ouest du site et prolongée par un large mur périmétral, a conféré aux lieux un statut de « maison forte ». Éléments défensifs estimés entre 15 et 20 m de haut, cette tour a probablement appartenu aux Ornhaac, car le site avait déjà pris ce nom avant 1243.

Après la vente de la maison d'Orgnac aux moines d'Obazine, des bâtiments à vocation agricole ont pu se développer : les 8 socles bâtis découverts, de forme carrée, pourraient ainsi avoir été les bases de piliers pour des halles.



Souterrain-Longue galerie Sud Emprise probable d'un four



Vestiges de la tour carrée



Entrée. À droite, le puits



Socle de pilier bâti



Trous de poteaux et sépulture

Le site d'Orgnac n'a certainement pas encore dévoilé tous ses secrets, mais il est déjà possible d'apprécier l'intérêt particulier que les hommes ont pu avoir pour cet emplacement stratégique, dominant de larges étendues.



The Orgnac site has been inhabited almost continuously from the 9th to the 16th centuries.

Among the oldest vestiges, we note human burials, grain silos and post holes suggesting wooden constructions. Soon, the first stone buildings were also erected, including a domestic oven. In the 11th or 12th century, the underground gallery was carved from red sandstone, most likely as a refuge. It includes several defensive elements and has two rooms equipped with vent pipes. A well dug vertically next to the main access ensured a regular water supply. The remains of a solid 12th century square tower and of a large surrounding wall testify to the presence of a fortified house (probably belonging to the Ornhaac noble family). The house was sold to monks from Obazine in the 13th century and the Cistercian abbey further developed the site with the addition of agricultural buildings.

Visitez
l'Espace de Découverte,
dans le bourg, à proximité
de l'église, pour retrouver
divers objets issus des fouilles.



Site de l'association N.M.P.:
www.noalhacpatrimoine.fr

Les travaux ont été co-financés par l'Union Européenne, l'État, la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Corrèze, et la commune de Noalhac, avec les participations de la Fondation d'Entreprise du Crédit Agricole Centre-France et de l'association N.M.P.



S'agissant des travaux électriques, outre l'écran tactile dont nous venons de parler, les armoires techniques doivent être installées début juin. L'ensemble des câblages a été réalisé. Nous avons pu tester l'éclairage intérieur du début du souterrain pour une observation depuis la plateforme basse de l'escalier.

L'entreprise Delon a terminé les aménagements paysagers : pose des ganivelles, bordures, emplacement parking handicapé et terrassement de l'accès.

Tout ceci nous pousse à croire que le site devrait être ouvert aux visiteurs dès l'été.



VIE DE LA COMMUNE

Infos mairie

Budget Primitif 2025

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Chapitres	Prévisions	Chapitres	Prévisions
011 charges à caractère général	188 477,01	70 produits services domaine	13 621,70
012 charges de personnel	131 600,00	73 impôts et taxes	188 270,00
014 atténuation de produits	10 200,00	74 dotations, sub, participations	110 039,00
65 autres charges de gestion courante	30 750,00	75 autres produits gestion	500,00
66 charges financières	14 575,96	77 produits exceptionnels	
67 charges exceptionnelles	400,00	002 excédent fonctionnement	65 579,27
042 opération ordre entre section	2 007,00		
022 dépenses imprévues			
023 virement à la section d'investis			
TOTAL	378 009,97	TOTAL	378 009,97
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Chapitres	Prévisions	Chapitres	Prévisions
16 Emprunts	19 052,20	10 Dotations fonds réserves	75 000,00
		1068 Excédent fonctionnement	193 241,11
20 Immobilisations incorporelles	2 006,49	13 Subventions	369 102,67
		16 Emprunt	90 000,00
21 Immobilisations corporelles	6 500,00	021 Virement de section foncti	
23 Immobilisations en cours	325 730,90	040 Opération ordre entre section	2 007,00
041 Opérations patrimoniales		001 Excédent investissement re	
020 Dépenses imprévues		041 Opération patrimoniale	
001 Déficit d'investissement reporté	376 061,19		
TOTAL	729 350,78	TOTAL	729 350,78

VIE DE LA COMMUNE

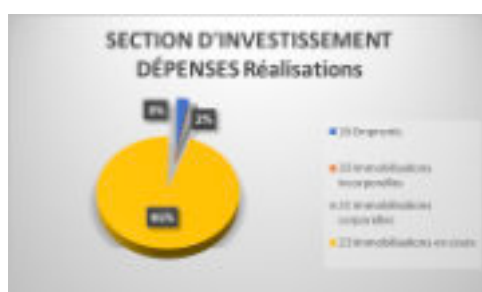
Infos mairie

Compte Administratif 2024

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DÉPENSES			RECETTES		
Chapitres	Prévisions	Réalisations	Chapitres	Prévisions	Réalisations
011 charges à caractère général	142 104,79	70 410,46	70 produits services domaine	15 260,50	14 491,38
012 charges de personnel	125 350,00	121 658,64	73 impôts et taxes	188 986,00	201 594,67
014 atténuation de produits	10 200,00	9 776,57	74 dotations, sub, participations	103 211,00	103 449,35
65 autres charges de gestion courante	22 310,00	19 974,98	75 autres produits gestion		919,55
66 charges financières	2 746,15	2 255,82	77 produits exceptionnels		
67 charges exceptionnelles	400,00	-	002 excédent fonctionnement	147 739,45	
042 opération ordre entre section	2 007,00	2 007,00			
022 dépenses imprévues	-	-			
023 virement à la section d'investis	150 079,01				
TOTAL	455 196,95	226 083,47	TOTAL	455 196,95	320 454,95



SECTION D'INVESTISSEMENT					
DÉPENSES			RECETTES		
Chapitres	Prévisions	Réalisations	Chapitres	Prévisions	Réalisations
16 Emprunts	15 132,01	15 132,01	10 Dotations fonds réserves	12 309,00	12 310,32
			1068 Excédent fonctionnement	47 146,61	47 146,61
20 Immobilisations incorporelles	900,00	900,00	13 Subventions	445 904,00	86 376,98
204 Subventions équipement versées			16 Emprunt	135 655,60	-
21 Immobilisations corporelles	10 904,00	9 131,91	021 Virement de section foncti	150 079,01	
23 Immobilisations en cours	730 362,00	457 662,48			
040 Opération ordre entre section			040 Opération ordre entre sectio	2 007,00	2 007,00
041 Opérations patrimoniales			041 Opérations patrimoniales		
020 Dépenses imprévues			001 Excédent investissement re		
001 Déficit d'investissement reporté					
TOTAL	757 298,01	482 826,40	TOTAL	793 101,22	147 840,91



VIE DE LA COMMUNE

Infos Com Com

Cias

Depuis la mi-mars, le SSIAD de Meyssac, auparavant situé Boulevard du Quercy, a déménagé. Les aides-soignants, ainsi que l'infirmière coordinatrice et l'agent comptable, se trouvent désormais dans les locaux de la Communauté de Communes à Meyssac, avec d'autres agents de la comcom. Ce déménagement permet une mutualisation des locaux et un rapprochement des différents services pour faciliter le travail commun.

L'ancien bâtiment a été vendu au Département pour un montant de 200 000 €

Contact du SSIAD :

05 55 84 05 05

10 Côte de Pierretailade (anciennement Le Clos Joli) 19500 Meyssac



Habitat - Urbanisme

Au début du mois de mars, la Communauté de Communes a lancé son OPAH (Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat). Ce dispositif sur trois ans permet d'aider les propriétaires bailleurs et occupants à rénover leur logement. L'association SOLIHA, expérimentée dans l'habitat, a été mandatée par la comcom pour cette opération.

Des permanences sont organisées chaque mois dans les 3 locaux de la Communauté de Communes.

Vous pouvez contacter SOLIHA au 05.55.20.58.64

Pour plus de renseignements :

www.midicorrezien.com Onglet « Aménagement – Habitat »

Enfance - Jeunesse

Du 22 au 25 avril, 15 jeunes se sont formés au BSR. La formation a eu lieu à Beynat sur 4 jours et a permis à tous d'assimiler toutes les connaissances et compétences nécessaires pour la pratique du 2 roues.

Une action en partenariat avec l'auto-école AIMAR de Meyssac ainsi que les gendarmes de la brigade motorisée de Brive et les pompiers de Beynat.

Le dispositif régional SAC ADOS permet d'accompagner les jeunes âgés de 16 à 25 ans à construire un projet de séjour en Nouvelle-Aquitaine.



Tu souhaites partir seul(e) ou entre ami(e)s ? Sac Ados t'assiste pas à pas dans l'organisation du séjour et t'aide financièrement à réaliser ton projet.

Renseignements au 05.55.84.02.12 ou à e.galinon@midicorrezien.com

Forum de la Parentalité

Le 14 juin prochain, la Communauté de Communes organise son premier Forum de la Parentalité au Pescher. Cet événement centré autour des enfants de 0-6 ans comportera différentes animations : des ateliers, des tables rondes, des expositions, une présentation des différents modes de gardes présents sur le Midi Corrèzien ainsi qu'une présentation des formations sur les métiers de la petite enfance.

Afin d'explorer tous les axes de la parentalité, deux autres forums sont également prévus courant de l'automne. Le premier concernera les enfants de 3 à 12 ans et le second se concentrera sur les adolescents.

Les ALSH accueillent vos enfants âgés de 3 à 16 ans sur les sites de Meyssac, Tudeils et Altiliac pour l'été. Les inscriptions peuvent se faire sur une journée entière ou sur la demi-journée. Les centres sont ouverts de 7h30 à 18h30.

Les ALSH de Meyssac et de Tudeils accueilleront vos enfants du 7 juillet au 29 août. Une fermeture de 15 jours du 4 août au 15 août est à prévoir.

Du 7 juillet au 1^{er} août, un centre sera également ouvert sur la commune d'Altiliac.

**Renseignements et inscriptions :
05.55.84.02.12 / alsh@midicorrezien.com**

ÉVÉNEMENTS DANS LA COMMUNE

lu, vu, entendu

Hommage à Rufino Garcia

Décédé en décembre 2023, Rufino Garcia avait occupé les fonctions de maire de Noailhac de 1995 à 2001, après une carrière bien remplie. Il avait, auparavant, été mobilisé et envoyé en Algérie, mission qui l'avait conduit à devenir membre de l'association du Souvenir Français. Créé en 1887, cet organisme assure le relais mémoriel des combattants français, notamment auprès des jeunes générations.

Samedi 25 janvier dernier, le Souvenir Français a souhaité lui rendre un hommage, à l'occasion d'une cérémonie qui s'est déroulée au cimetière de Noailhac, en présence de sa famille, d'élus et d'habitants de la commune, des délégués et porte-drapeaux de la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie (FNACA).



Au cimetière



Au cours de la réception qui a suivi dans les locaux de la mairie, Madame Daurat, Déléguée Générale du Souvenir Français en Corrèze, a poursuivi cet hommage et remis à la famille un Diplôme d'Honneur, en reconnaissance des services rendus à l'association par Rufino Garcia.

Pascale Valette, fille de Rufino Garcia

Jacques Bouygue, Conseiller municipal, qui l'a bien connu, a fait un éloge émouvant du disparu aux qualités professionnelles et humaines reconnues :

« Rufino, mon ami, notre ami, l'ami de tous, est né en Espagne. Suite à la guerre civile et à la victoire de Franco, sa famille se réfugie en France dans des conditions de vie difficiles, de privations et de travail.

Vie de labeur pour le père de Rufino à la tête d'une fratrie de cinq enfants : Marie, Rufino, Charles, Lucien et Carmen. Travail quotidien, également pour sa maman, élevant du mieux possible les cinq enfants de la famille à La Rougerie de Noailhac.

Rufino a ensuite été appelé sous les drapeaux en Algérie et a fait son devoir de citoyen.

Il s'est marié avec Pierrette Albert, sa voisine, et deux enfants sont nés de cette union : Hervé et Pascale. Parti très jeune à Paris, Rufino a d'abord travaillé chez Citroën et ensuite a intégré la RATP pour y réaliser toute sa carrière professionnelle.

Entré dans cette entreprise au plus bas de l'échelle, il y gravit tous les échelons, il est même parti pendant quelques années en Côte d'Ivoire pour organiser le transport urbain d'Abidjan, et a terminé sa carrière comme directeur.

ÉVÉNEMENTS DANS LA COMMUNE

lu, vu, entendu

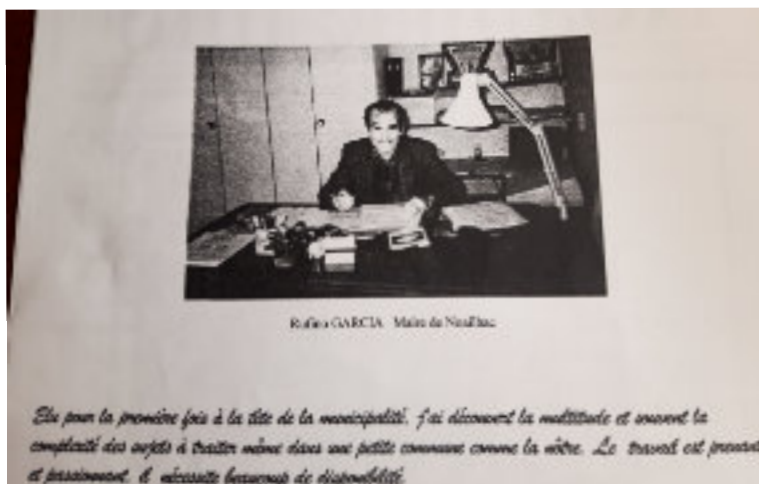
C'est donc tout naturellement qu'il est revenu avec son épouse à La Rougerie prendre une retraite bien méritée.

Mais diverses sollicitations ont fait qu'il a présenté une liste aux élections municipales et a été élu Maire de 1995 à 2001. Une tâche dont il s'est acquitté avec honnêteté et dévouement.

Il y a des personnes qui passent leur vie sans bruit, sans se mettre en avant, où l'être passe avant le paraître. Rufino était de ces gens-là et lorsque l'on s'intéresse un peu à leur vie, on se rend compte des engagements forts qu'ils ou elles ont pu mener :

- Engagement envers la nation
- Engagement envers la famille
- Engagement envers la vie professionnelle
- Engagement envers la vie publique.

Et oui, Rufino sous ses airs doux, calmes et posés, a eu une vie pleine d'engagements pour les autres. Je veux te dire aujourd'hui : sache que tu as la reconnaissance de l'ensemble des noailhacois ainsi que mon amitié. Merci mon ami. »



Rufino Garcia et son Conseil Municipal (Noailhac Info de Décembre 1995)

ÉVÉNEMENTS DANS LA COMMUNE

lu, vu, entendu

Amène ton caillou

Pendant le mois de février, partout en France, se sont déroulées des animations « Amène ton caillou » à l'initiative de la section Géole (Vulgarisation des sciences de la Terre), de la Société Géologique de France. Des géologues professionnels ou amateurs se sont mis à la disposition du public pour identifier les « cailloux » que chacun a pu ramasser au cours de promenades ou voyages.

L'association Noailhac Mémoire et Patrimoine a participé à cet événement les samedis 8 et 22 février, de 14 h à 18 h avec Guy et Maryse Chantepie, géologues de l'association « Festhéria ».



Cette opération a bénéficié d'une couverture médiatique bienvenue. Enregistré le 7 février, veille de la manifestation, par une équipe de France 3, Christian Lassalle a fait une annonce diffusée le soir même à la télévision.

Samedi 8 février, c'est sous l'œil de la caméra de France 3 que Guy et Maryse Chantepie ont accueilli de nombreux adultes et enfants venus avec leurs « cailloux » à l'Espace de Découverte de la Faille de Meyssac et de la pierre. Ils ont mis leurs connaissances au service de ceux qui avaient envie d'en savoir plus sur ces minéraux ou fossiles précieusement conservés mais jamais étudiés.



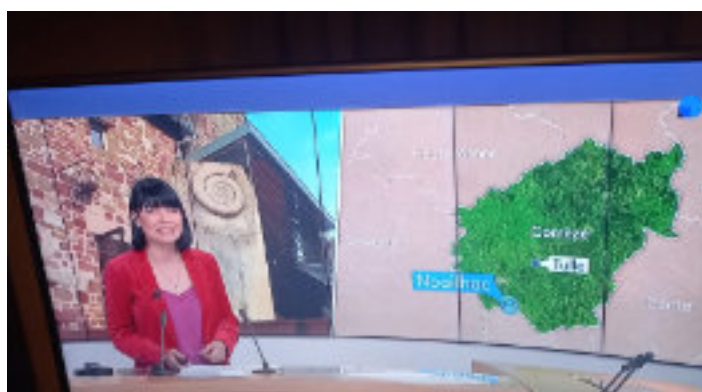
ÉVÉNEMENTS DANS LA COMMUNE

lu, vu, entendu

Les interrogations ont trouvé leurs réponses et les enfants, fiers de montrer leurs trouvailles, ont pu apprendre quelques rudiments de géologie.



Les visiteurs amusés par la présence des journalistes, se sont volontiers prêtés au jeu et ont répondu à leurs questions.



Le soir même, le reportage était au programme des actualités régionales. En introduction, une séquence montrait nos géologues filmés quelques heures auparavant sur le terrain, à Noailhac, en pleine recherche de fossiles.



ÉVÉNEMENTS DANS LA COMMUNE

lu, vu, entendu

Le 22 février, affluence record à l'Espace de découverte, pour le second rendez-vous. Guy et Maryse Chantepie ont assuré une nouvelle permanence et vu se succéder les présentations de pièces diverses.

De nouveaux amateurs de tous âges ont saisi cette opportunité pour soumettre à un examen attentif des échantillons de roches ou de fossiles, souvent conservés au fond d'un tiroir ou, au contraire, mis en valeur sur une étagère. L'envie de confirmer des indications reçues ou d'en savoir plus, ou tout simplement de partager sa passion pour de très beaux spécimens, a trouvé là une belle occasion de s'exprimer. Leur comparaison à quelques documents, accompagnée de tests de dureté ou autres, a permis aux visiteurs de repartir satisfaits avec des noms recopiés sur un feuillet.



Les discussions sur les circonstances de la découverte ou l'acquisition des échantillons présentés ont apporté beaucoup de convivialité à ces rencontres. Chacun a pu faire état de quelques anecdotes ou hypothèses. À défaut de météorites ou de traces de dinosaures, les roches variées provenant des quatre coins de la France et de bien plus loin, ainsi que de vénérables fossiles vieux de quelques centaines de millions d'années, ont fait l'admiration de tous.



L'opération « Amène ton caillou » a tenu ses promesses et attiré un public soucieux de partager et d'apprendre.

Les visiteurs ont aussi eu l'occasion de voir ou revoir la salle d'exposition qui, ces dernières années s'est enrichie de nouveaux fossiles : langoustines du Jurassique, poisson du Permien, stromatolithes ou encore fragment d'oursin. Ils ont pu bénéficier des explications des animateurs et partager un pot amical avec les autres amateurs de géologie.

ÉVÉNEMENTS DANS LA COMMUNE

lu, vu, entendu

Une représentation théâtrale

À l'invitation de Noailhac Mémoire et Patrimoine, vendredi 16 mai, la salle des fêtes accueillait un public chaleureux pour la représentation d'une pièce écrite par Raoult Louart, au titre assez ambigu : « Hors De ... ou l'inconvénient d'être enfermé ». Hors du temps, de la vie sociale, hors de tout, c'est notre vécu de la dernière pandémie qui renaissait sur la scène, dans une succession de saynètes très rythmées et variées.

Avec le recul du temps, les spectateurs se sont facilement reconnus dans les situations extrêmes, inquiétantes, voire absurdes ou parfois cocasses, auxquelles tous ont été confrontés. Les deux interprètes, Brigitte Goffart, comédienne et dramaturge et Cécile Duval, comédienne et co-directrice du Théâtre d'Or en Seine, ont évoqué avec brio un large éventail des contraintes subies lors du confinement, pour montrer les impasses auxquelles on pouvait aboutir. Le public a particulièrement ri au rappel des procédures, attestations et autres QR Codes dont la production était requise en toutes circonstances.

Le but du spectacle était bien de pouvoir en rire, plutôt heureux d'en être débarrassés. Les échanges conviviaux entre spectateurs et artistes à l'issue du divertissement ont montré que l'objectif avait bien été atteint.



Les comédiennes ont pris plaisir à communiquer avec le public

ÉVÉNEMENTS DANS LA COMMUNE

lu, vu, entendu

Randonnée sur les terres du Jurassique

Malgré le temps pluvieux, la randonnée géologique organisée le dimanche 11 mai à l'occasion des Journées Nationales de la Géologie, a bien eu lieu ! Une quarantaine de personnes, motivées et passionnées ont suivi sous capes et parapluies les explications de Guy Chantepie.



Les amateurs de géologie sous la pluie

Du Grésel à Baladre, au Cayre et à Rignac, les participants ont emprunté des chemins privés, avec l'autorisation des propriétaires, que « Noailhac Mémoire et Patrimoine » remercie. Ce circuit, réalisé au sud de la faille de Meyssac, a permis de découvrir les « faces cachées » de la géologie locale. En complément des rares affleurements rocheux pointant sous la couverture bien verte du pays, tous les indices observables, relief et altitude, végétation, sources, sont utilisés pour comprendre et expliquer la nature et la structure du sous-sol.

Les roches et paysages parcourus révèlent une présence marine dans notre contrée, remontant au Jurassique inférieur (à partir de moins 200 millions d'années). Les randonneurs ont pu observer et récolter des fossiles variés, abondants dans les « calcaires roux bioclastiques », issus de cette occupation marine.

Les dépôts successifs de calcaires et marnes, légèrement inclinés vers le bassin aquitain, ont engendré un remarquable relief de cuesta avec des buttes témoins à différents stades d'érosion, vrai cas d'école pour les amateurs de géologie.

Au final, grâce à ces observations, s'établit un lien entre sous-sol, sol et activités humaines, matériaux de construction et agriculture, notamment.



L'Espace de Découverte envahi à l'occasion des Journées Nationales de la Géologie.

Ici, un club de La Chapelle sur Erdre (Loire Atlantique)

ÉVÉNEMENTS DANS LA COMMUNE

lu, vu, entendu

De retour dans le bourg, les randonneurs comme ceux qui, craignant la pluie, s'étaient inscrits pour une visite détaillée de l'Espace de découverte, ont pu échanger leurs impressions autour du verre de l'amitié offert par les organisateurs.



Le quatuor FUNNY BONES en concert

C'est le samedi 19 avril, dans l'église Saint-Pierre-ès-Liens, que les Funny Bones, groupe de quatre trombonistes, ont offert un concert varié, sur le thème de "la musique espagnole et britannique à travers l'histoire."

Lauréat 2024 du Prix des Ensembles de Cuivres de la Compagnie des Musiciens (Royaume Uni), ce quatuor formé à la Royal Academy of Music, était présenté par « Ferrandou Musique », à l'occasion d'une série de concerts pour le week-end de Pâques, en Corrèze et dans le Lot.



Les oeuvres de Thomas Luis de Victoria, Juan Cabanillas, Henry Purcell, Joseph Haydn, Granados, Vaughan Williams, Michael Tippett, Cesar Roig et Simon Wills, ont été complétées d'arrangements contemporains réalisés par les membres du quatuor eux-mêmes.

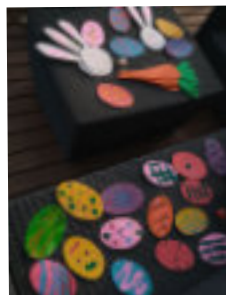
L'auditoire, malheureusement peu nombreux en raison des fortes intempéries et de la période des fêtes, a ainsi été invité à un voyage à travers les époques musicales, renaissance, baroque, classique, romantique et moderne. Après cette très belle prestation, les participants ont prolongé la soirée en partageant le verre de l'amitié offert par Noailhac Mémoire et Patrimoine.

ÉVÉNEMENTS DANS LA COMMUNE

lu, vu, entendu

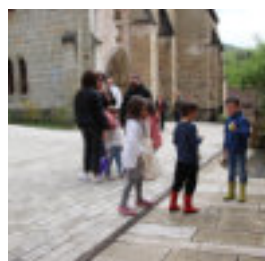
La chasse aux oeufs

Cette année l'association des parents d'élèves de Noailhac - Lagleygeolle a organisé une chasse aux oeufs

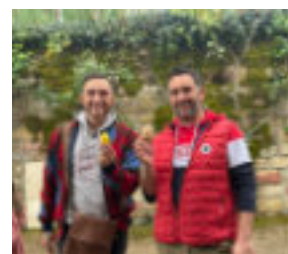
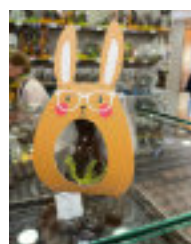


Fabrications des décors pour marquer la piste de chasse aux œufs

Dissimulés dans les recoins, les abris, les passages et les jardins des habitants du bourg, il n'aura pas fallu longtemps aux enfants avant que les oeufs colorés soient découverts



Chaque enfant a pu échanger sa récolte contre un lapin en chocolat garni.



Après l'effort, le réconfort, pizzas, quiches, tartes et gâteaux furent sortis du panier pour un moment de partage.



ÉVÉNEMENTS DANS LA COMMUNE

lu, vu, entendu

Programme du week-end festif du 26 et 27 juillet

Marché gourmand et animations

L'été s'annonce animé à Noailhac avec un week-end placé sous le signe de la convivialité, de la gourmandise et de la musique !

Dès le vendredi soir, les traditionnelles aubades viendront lancer les festivités dans la bonne humeur.

Le samedi 26 juillet, rendez-vous sur la place de l'église pour une nouvelle édition de notre marché gourmand, qui avait remporté un franc succès l'an dernier. Les mêmes exposants seront au rendez-vous pour régaler vos papilles :

* **AV Simoes** vous proposera un savoureux choix de spécialités créoles :

- Poulet Colombo avec riz créole
- Rougail saucisse accompagné de riz créole
- Aloko (bananes plantains frites)

En dessert : pastéis de nata, flan coco, gâteau à l'ananas antillais

La Ferme du Puy Lenty réglera les amateurs de viande avec ses burgers, pizzas et de la viande grillée accompagnée de légumes issus de leur exploitation.

La boulangerie Marcoline à Cosnac, tenue par de jeunes Noailhacois, vous proposera différents pains pour accompagner vos repas.

L'association Noailhac Intervillages tiendra une buvette bien garnie, avec au menu : planches de charcuterie, frites, vin, crêpes et bonne humeur !

Côté musique, la **Banda de Juillac** assurera l'ambiance en début de soirée, suivie par le duo toulousain "**Tempo des Hits**", qui vous fera danser jusqu'au bout de la nuit.

N'oubliez pas d'apporter vos couverts ! (En cas d'oubli, des kits seront en vente sur place.)

Le **dimanche 27 juillet**, la journée commencera sous le signe du recueillement.
À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous espérons pouvoir confirmer la présence d'un prêtre pour la messe dominicale.

Elle sera suivie d'un hommage au monument aux morts, puis de l'apéritif municipal, offert à tous.

Enfin, le week-end se conclura avec un pique-nique géant. Des barbecues seront mis à disposition pour ceux qui souhaitent faire griller leur repas sur place.

Venez nombreux partager ces moments de fête et de convivialité !

**Si tu as entre 16 et 25 ans et tu souhaites faire les aubades,
n'hésite pas à nous contacter au 06 82 47 83 67**

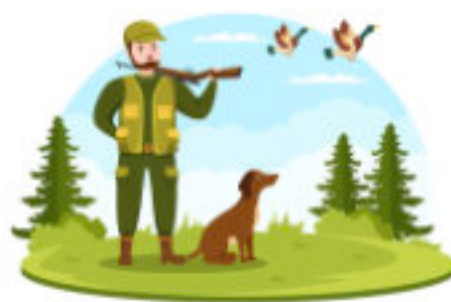
ÉVÉNEMENTS DANS LA COMMUNE

News des associations

La fédération de chasse à Noailhac

Le 18 Mars 2025, la fédération départementale de Chasse de la Corrèze a tenu son assemblée générale, secteur Bassin Brive Sud (BBS) à Noailhac. Ce bassin s'étend de Malemort à Liourdes et de St Cernin de Lalinde à Beaulieu.

Le comptage des animaux : lièvres, palombes, chevreuils, sangliers et cerfs a lieu tous les deux ans par secteur afin de pouvoir établir le nombre d'animaux à prélever pour maintenir un équilibre. Sur les 783 chevreuils devant être prélevés cette année 694 l'ont été. Dans l'ensemble la population de chevreuils se maintient. Le chevreuil est chassé en fonction de bracelets achetés par la société de chasse locale à 15 euros pièce. Ce bracelet est affecté à un type d'animal : mâle, femelle, et selon l'âge. Cette réglementation stricte permet de garder une population stable tout en protégeant la flore car les chevreuils sont gourmands de jeunes pousses d'arbres et l'équilibre faune/flore est fragile.



Le sanglier quant à lui se chasse sans bracelet, selon le plan de chasse défini par la société locale et validé par la fédération. Sur cette saison l'ensemble du BBS devait effectuer 7000 prises et 6800 ont été réalisées.

Il faudra donc faire quelques tirs d'été ou battue administrative pour compenser.

Sur notre secteur BBS, 860 sangliers ont été prélevés, 43 dossiers demandés pour dégâts dans les cultures avec 15 000 euros d'indemnisation payées par la fédération de chasse de la Corrèze.

A Noailhac, il n'y a pas eu de demande d'indemnisation cette année et la société de chasse a prélevé 48 des cinquante sangliers souhaités en 2025. Il faudra quelques journées supplémentaires pour prélever les deux animaux restants.

En revanche, ils chasseront le renard par autorisation de la préfecture suite à l'explosion de cette population sur notre territoire et des sessions de chasse de nuit au sanglier ont été demandées par la Préfecture.

Pas de cerf repéré sur la commune, mais la population sur l'ensemble du territoire est en très forte hausse et il faudra réagir rapidement si la population de cervidés arrive chez nous.

En revanche, cinq chevreuils sont morts sur la route départementale 38 cette année.

Les chasseurs sont très contrôlés : il faut que 60 % minimum de leur plan de chasse soit effectué. Ils doivent déclarer toutes leurs prises, évacuer les carcasses dans des containers particuliers...

Pour la population : il faut comprendre que ces animaux n'ont pas de prédateurs et se reproduisent avec le réchauffement climatique de façon exponentielle partout en France. Pour exemple : la ville de Brive avec les louvetiers ont tués 100 sangliers dans la zone derrière Carrefour cette année. Ils avaient envahi toute une friche et se délectaient des plantes des jardins environnants, labourant les terrains de la zone pavillonnaire.

Il y a plusieurs solutions : réintroduire des prédateurs carnivores qui préféreront se nourrir des animaux d'élevage moins difficiles à attraper, mettant ainsi en péril nos agriculteurs.

Continuer à se servir de la chasse comme prédateur et prélever juste le nombre d'animaux nécessaires à un maintien de l'équilibre.

L'ouverture de la saison de chasse 2025-2026 sera le 14 Septembre. Fermeture le 26 Février 2026 pour le sanglier, chevreuil et cerf.

L'association N.M.P a adopté son programme

Noailhac Mémoire et Patrimoine a tenu son Assemblée générale le 15 février, approuvant la gestion et les comptes de l'exercice 2024. Outre les randonnées, concerts et autres animations, N.M.P. a vu l'an dernier l'aboutissement de plusieurs années de travaux consacrées à la réalisation de l'application « Route des signes lapidaires en Midi Corrèzien ». Les visiteurs peuvent désormais retrouver sur internet ou sur leurs smartphones les informations conduisant aux marques laissées par les tailleurs de pierres du Moyen Âge sur les monuments historiques des communes concernées.

Plusieurs manifestations ont été programmées pour l'année en cours, intégrant deux animations à l'Espace de découverte de Noailhac sur le thème « Amène ton caillou ». Des concerts de musique de chambre ou chorale, randonnée dans le cadre des journées nationales de la géologie et pièce de théâtre seront proposés au fil des mois.

En ce qui concerne les projets de mise en valeur du patrimoine, NMP poursuit son accompagnement de la commune pour les opérations de documentation du site du souterrain d'Ornac, complétées par une information spécifique à l'Espace de découverte. La maintenance des sites web de l'association, et de certains parcours de randonnées seront aussi au cœur des actions. L'association reste fidèle à sa mission de protection du patrimoine et d'animation. Avec des comptes équilibrés et des réserves constituées pour les projets à venir, les perspectives s'annoncent toujours bonnes.



L'association des Parents d'élèves

Chaque année l'APE met en avant des produits de qualité (Thés et tisanes bio, bougies fabrication artisanale, sapins de Noël de production locale,...). Les fonds récoltés permettent de financer des sorties scolaires pour les élèves de notre école. Nous réfléchissons d'ores et déjà à ce que nous vous proposerons d'ici la fin de l'année.

Restez attentifs aux affichages de la commune.



Les chemins d'hier et d'aujourd'hui

Le territoire de Noailhac et ses chemins au 18ème et au 19ème siècles

Les chemins de Noailhac au XVIII^e siècle

13 février 1791

La Révolution Française a été un moment de restructuration du territoire. La nouvelle assemblée avait besoin d'informations pour appliquer ses réformes. La commune de Noailhac a été découpée en 9 sections géographiques précises, délimitées par des barrières naturelles (ruisseaux, chemins ou ravins appelés crozes) ou des repères fixes (croix) ou encore par la confrontation avec les communes voisines, encore désignées comme « paroisses » en 1791.

Selon votre lieu de résidence, vous reconnaîtrez le chemin de section s'il existe encore ou s'il a été transformé en route.

Première section dite du bourg

Est : ruisseau de la Tourmente

Nord : **chemin de la Farge**

Ouest : ruisseau de Rivaies

Sud : ruisseau de la Tourmente

Deuxième section dite de la Cisterne

Est au Nord : **chemin de Turenne à Noailhac**

Est au Sud : paroisses de Turenne et Ligneyrac

Nord à l'Ouest : ruisseau de Tourmente

Troisième section dite de Cognac

Est : paroisse de Collonges

Nord : **chemin de Staulan à la croix de Rougère et chemin qui descend à la croix de Sireyjol**

Sud : **chemin de Noailhac à Collonges**

Ouest : ruisseau de la Tourmente et croze de Brousse

Quatrième section dite de Lestrade, Pouch et Orgnac

Est : les paroisses de Collonges et de Meyssac

Nord : la paroisse de Lanteuil

Sud : **chemin de Staulan à la Bitarelle**

Ouest : **chemin de la Bitarelle à Meyssac**

Cinquième section dite de Chauffenjal

Est : **chemin de la croix de Sireyjol à la croix de la Loubière**

Sud : **chemin de la croix de la Loubière à la croix de la Gardelle**

Nord : la paroisse de Lanteuil

Ouest : la paroisse de Turenne

Sixième section dite de Brousse

Est : ruisseau de la Tourmente

Nord : **chemin de la croix de Sireyjol à la croix de la Loubière**

Ouest et sud : **chemin des Palestres** et la croze qui descend à la Farge et au ras du ruisseau

Septième section dite du Génestal

Est : la croze de la Farge et **chemin des Palestres**

Sud : **chemin de la Farge à Chabrignac**

Ouest : **chemin de Noailhac à Brive** jusqu'à la croix Lagardelle à la croix Laubière

Huitième section dite de La Coste

Est et Sud : **le chemin de la grange de Borderie à La Coste et Gondre**

Ouest et Nord : la paroisse de Turenne

Neuvième section dite de Lon

Est : la croze de Sint Pont

Sud : ruisseau de la Tourmente et la paroisse de Turenne

Ouest : **chemin de la grange de Borderie à Gondre**

Nord : **chemin de Noailhac à Chabrignac**

On relève au passage

Deux ruisseaux : la Tourmente, le Rivalet.

Quatre croix : la croix de Rougère, la croix de Sireyjol, la croix de la Loubière (Laubière), la croix de La Gardelle.

Trois crozes : Croze de Brousse, croze de la Farge, croze de Sint Pont. (Croze dans le dictionnaire du patois limousin : caverne sous roche, gouffre dans les roches calcaires ou les reliefs karstiques des zones caussenardes du sud du Périgord, carrière, caverne naturelle dont l'entrée est discrète.)

1^{er} mai 1825

Certains chemins ont disparu, aliénés ou devenus inutiles par la modification des propriétés, d'autres se sont déplacés. Nos routes actuelles ne sont pas les chemins de nos ancêtres. Pour en avoir une idée, on peut examiner le compte-rendu du conseil municipal de Noailhac, il y a tout juste deux cents ans, 1^{er} mai 1825, qui se soucie de la circulation dans la commune et fait un bilan de l'état des chaussées.

Le Conseil Municipal de la commune de NOAILHAC, réuni en session ordinaire le 1^{er} mai 1825, et ayant entendu Mrs les commissaires nommés dans sa séance du 20 mars 1825 pour faire un rapport sur la situation des chemins de la commune arrête qu'ils seront divisés en 3 classes.

La première comprendra

1 – Les chemins de Noailhac à Brive et à Meyssac

2 – Celui qui conduit à Tulle, à Argentat vers le haut de la commune et descend vers Turenne et vers la plaine Saint Michel.

La seconde se composera des embranchements qui partant des 2 principales routes qui se croisent dans le bourg, conduisent aux villages de cette commune.

La troisième comprendra les chemins de communication d'un village à l'autre ou vers les communes environnantes.

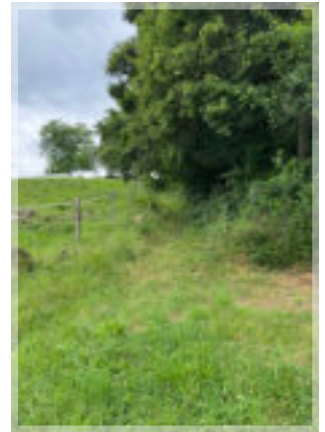
Les chemins d'hier et d'aujourd'hui

Etat détaillé de ces chemins en ce moment.

1^o classe :

En sortant du bourg pour aller à Brive, il se présente 2 chemins.

- L'un fait le tour du cimetière, monte un ravin fort rapide, passe sous le hameau de Foussat, au-dessus de l'Archassal, entre La Pacherie et Chabrignac, traverse le village de la Rougeirie et va rejoindre à la croix de La Gardelle le chemin de Brive à Meyssac. Sa longueur est d'environ 5000 mètres. Il est presque entièrement rompu et devenu impraticable par les eaux sauvages que les riverains ont pris l'habitude d'y jeter de toutes parts. L'éboulement des tertres l'a resserré au point que, dans certains endroits, il n'a que 2 mètres de large et dans d'autres 1 mètre. Il faudrait des dépenses bien considérables pour le rendre viable. Sans compter les murs de soutènement et les haies qu'il faudrait abattre pour lui donner une largeur raisonnable.



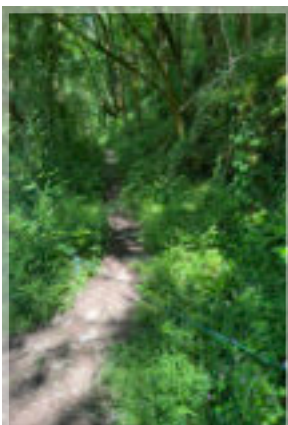
- L'autre est un peu plus long, d'environ 250 mètres mais il est moins dégradé. La montée est plus douce, accessible aux charrettes. Les commissaires croient qu'avec 150 ou 200 journées d'homme et 100 charrons, on pourra le rendre praticable.

Il suit le chemin de Turenne jusqu'aux granges où il tourne à droite, passe au Grésel, au Saut de Lom, monte à la croix du Trieux, à Lom passe entre la Pacherie et Loubat, sous le village de la Rougeirie où il joint le premier chemin.



Départ

Arrivée



Le Conseil après avoir délibéré sur les avantages et les inconvénients, a émis à l'unanimité, le vœu de s'occuper de ce chemin le plus tôt possible pour ouvrir au moins une communication entre le bourg et les villages et avec la ville de Brive, en attendant que nous puissions jouir du bienfait attendu depuis longtemps de la route de Meyssac à Brive, passant par Collonges et proche de Noailhac.

Du Couchant au Levant, la continuation de ces deux chemins du bourg a été complètement ruinée par les derniers orages, au point qu'on ne peut y passer à cheval, sans danger éminent et qu'il est devenu impossible de la rendre praticable, sans en changer la direction.

Les chemins d'hier et d'aujourd'hui

Ses commissaires ont donc proposé, en attendant que la route de Brive à Meyssac soit tracée, de suivre un chemin de servitude qui fait le tour de la montagne passant à la grange de monsieur de Lom et au Jaladiou. On a estimé que 100 journées suffiraient pour rendre ce chemin viable.

Ici se présente une grande difficulté qui serait l'opposition des propriétaires à voir changer en chemin public un chemin de servitude. Mrs Maijurou et deux des principaux y ayant cependant consenti et donné l'espoir d'y faire consentir les autres à condition que cette concession n'aurait lieu que jusqu'à ce que la route de Brive à Meyssac serait ouverte et praticable.

Le Conseil, en les chargeant de cette négociation a émis le vœu de s'occuper incessamment d'une communication si intéressante soit pour les propriétaires de la commune soit pour ceux de plusieurs communes environnantes

Ce chemin depuis le bourg jusqu'à la croix du Bouïx limitant notre commune et celles de Ligneyrac et de Collonges aurait 769 toises ancienne mesure ou environ 1500 mètres.



Du Midi au Nord.

Chemin de Noailhac à Tulle, à Argentat, à Lanteuil, servant pour se rendre dans les villages les plus peuplés de la commune : Brousse, La Ramière, Orgnac, Chaufenjal, Pouch etc.

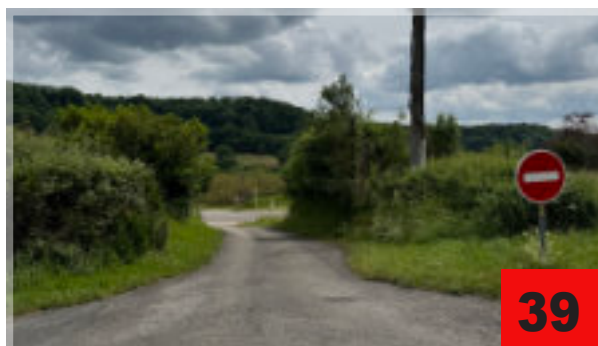
Ce chemin a été complètement raviné depuis le bourg jusqu'aux rochers de Goural dans une longueur de 500 mètres. Depuis ces rochers jusqu'au ruisseau de la Ramière, il est moins dégradé et ne demande que quelques déblais. Du ruisseau à la grange de Mr Foussat, les ravines ont entraîné le pavé. Vu la grande utilité de ce chemin, le conseil a délibéré qu'on ferait chaque année des efforts pour le réparer le plus promptement possible.

Ce chemin arrivé dans le vallon du ruisseau d'Invianne a été rompu par les propriétaires des communes de Beynat et de Sérillac en sorte qu'aujourd'hui, il y a une lacune et il faut passer ce qui est difficile dans certaines saisons.



Du Nord au Midi

Descendant vers Turenne et la plaine Saint Michel, ce chemin est en assez bon état. Il ne demande que quelque entretien et à être élargi en 3 ou 4 endroits. Ses riverains l'ayant trop resserré ainsi que le ruisseau qu'il côtoie. Il ne faudrait que 50 à 60 journées pour le mettre en bon état. Il a environ 700 mètres de long.



Les chemins d'hier et d'aujourd'hui

2^o classe

Direction du Levant au Nord-Ouest.

1 – Du bourg montant à la Farge au Foussat et à la Navarie, où il s'embranche avec celui qui va à la Coux, en continuant de la Navarie, jusqu'au Génestal et de là vers Chabrignac dans une longueur de 1300 mètres. Chemins très étroits de 2 mètres au plus, montant à pic et ruinés par les ravines. On estime qu'il faudrait au moins 300 journées pour les rendre praticables.



Du Sud-Est au Nord-Ouest et au Nord.

2 – Du bourg vers Goural, Boscoudet, la Ramière, Chaufenjal etc...Chemin d'environ 4750 mètres qui demande quelques réparations peu dispendieuses et qui pourront se faire par les propriétaires intéressés sur une simple invitation du maire.

3 – Embranchement du chemin de Baladre, du Cayre etc. vers le bourg, long d'environ 200 mètres. Ne demande que quelques réparations d'entretien.



4 – Chemin de Ligneyrac et de la plaine de Saint Palavy à Brive par Rivalès, Salaban et Lom dans une longueur d'environ 625 mètres, se trouve tellement ruiné par les ravines qu'il faudrait au moins 300 journées pour le mettre en bon état et solide. On peut le rendre viable à moins de frais. Ce chemin se trouve fort rétréci en certains endroits par les éboulements ; mais les propriétaires sentent si bien à quel point ce chemin est intéressant pour eux, leurs voisins et nombre de commerces du département du Lot qu'ils feront tous les sacrifices pour le voir rétablir.

Le Conseil a délibéré qu'on s'en occuperait le plus tôt possible, au moins qu'on y ferait les travaux nécessaires pour y passer.

3^oclasse

1 – Chemin de Ligneyrac à Cognac, à la Bitarelle et vers TULLE. Ce chemin depuis la croix du Bouix jusqu'à la route de Meyssac à Brive a environ 700 mètres. Les ravines l'ont fortement délabré en plusieurs endroits. Il faudrait environ 100 journées pour le rendre praticable.



Les chemins d'hier et d'aujourd'hui

2 – Chemin de Turenne à Tulle à Argentat en passant à la Coste, la Rougerie, la Ramière, la Bitarelle etc est praticable de la Rougerie à la Bitarelle mais de la Rougerie aux confins de la commune de Noailhac du côté de Turenne, il est devenu presque impraticable pendant l'hiver et si on tarde à y travailler, on ne pourra plus y passer sans de grands dangers.

L'espace à réparer serait d'environ 800 mètres. Il faudrait des fossés à côté, pour en tirer les eaux qui forment des fondrières dangereuses et le ferrer dans une longueur de 3 à 400 mètres.

La pierre calcaire se trouvant sur place, on estime que 10 journées d'homme et 50 de bestiaux suffiraient pour le rendre très viable.

3 – Chemin de Noailhac à Ligneyrac par l'embranchement qui monte de la route de Turenne à la Cisterne ne demande que quelques déblais et d'être élargi en deux ou trois endroits.

4 – Chemins d'Ornac à l'Estrade et à Pouch sont assez praticables.



5 – Route de Beaulieu et Meyssac à Brive traversant le haut de la commune depuis les arbres de Staulan jusqu'à la croix de la Gardelle dans une longueur de plus de 6000 mètres. Route neuve faite depuis 8 ans mais faute d'entretien, elle commence à se dégrader. Comme elle est d'un faible intérêt pour Noailhac, le Conseil Municipal ne croit pas devoir s'en occuper encore.

Les chemins d'hier et d'aujourd'hui

Sur les routes de Noailhac autrefois

Dans son livre, « Un si joli petit village », Marie-Henriette Riconie, a rédigé un paragraphe intitulé : « Au XIX^e siècle sur les routes de Noailhac ». Elle y confirme que « Noailhac avant le 19^{ème} siècle était sillonné par une multitude de petits chemins aujourd'hui disparus, comme les lieux-dits qu'ils desservaient. »

Son étude mentionne :

En remontant plus loin dans le temps, « Dans les terriers de 1360, on cite le chemin de la Croix du Buis vers Meyssac appelé La Queyrie.



Le chemin de la Querie

Également à cette date, est cité le chemin de Noailhac au Peyratel, par le Nord du village, sous le nom de « chemin des anciens ».

Aucune route en bon état ne traversait la commune. La route des Crêtes de Brive par Enval, Meyssac, était dangereuse, bordée par des précipices profonds.

Monsieur de Noailles, dans une lettre du 18 mai 1818, annonce qu'on va terminer la route qui traverse le département de l'est à l'ouest et aussi la route qui va de Bordeaux à Lyon et mettre en chantier celle qui va de Meyssac à Brive, par Collonges, Puy Boubou, la Croix du Buis, le Peyratel, le Foussat, la Pacherie, la Rougerie, la Redonde et Roche-Pied.

Une autre route, celle qui descend vers Turenne, fut refaite et élargie en 1845. »

Des bandits sur nos routes

Madame Riconie évoque l'insécurité sur nos chemins et relate plusieurs faits divers, en particulier l'aventure de Dorat le bandit.

« Au 19^{ème} siècle, notre village n'était cependant pas d'un accès facile et surtout, les routes existantes n'étaient pas sûres. Pendant l'hiver 1840-1841, les voyageurs isolés ou ceux qui empruntaient la diligence, furent régulièrement dépouillés, le soir, à leur retour des foires de Brive. Les attaques se produisaient sur la route qui allait de Brive à Meyssac, entre les lieux-dits La Correspondance et La Redonde, Grenier.



Emplacement de la maison de Dorat

Les bandits étaient deux hommes masqués, cachés sous de grands chapeaux et enveloppés dans des limousines (manteaux en gros lainage). Ils criaient en patois aux voyageurs de leur donner leur argent, en les menaçant avec des pistolets. Un soir, maître Mayjurou, notaire et ancien maire de Noailhac, reconnut l'accent rocailleux de l'un des bandits. Il obtempéra à ses exigences en silence, mais à l'aube

du lendemain, il fit arrêter un certain « Gavissou » et les gendarmes le traînèrent et l'obligèrent à appeler son complice. Jacques Dorat, de La Ramière, se montra et fut arrêté. Il fut condamné à 20 ans au bagne de Toulon et ne réapparut jamais. »

Les chemins d'hier et d'aujourd'hui

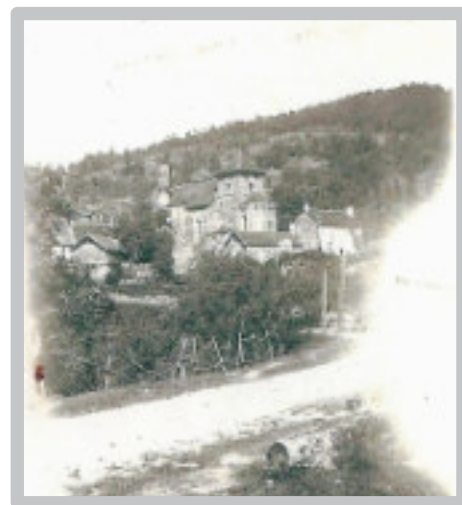
Madame Riconie précise que dans les années 1930, la maison de Dorat était encore intacte. En visitant ce taudis dans lequel avait vécu cette famille depuis trois siècles, elle a eu la révélation de ce qu'était la misère, qui peut conduire aux pires extrémités.

Plus récemment

Son inventaire des voies de communications noailhacoises indique également : « La route du Peyratel à la Croix du Buis en passant par le bourg, ne sera faite qu'en 1915 en y employant des prisonniers allemands ».

Elle sera coupée en deux par l'actuelle RD 38, réalisée en 1989.

*Au premier plan
La route des allemands vers 1940*



Au cours du 20^{ème} siècle, le budget de la commune a largement servi à financer la création et la réfection de routes et chemins.

Au 21^{ème} siècle, l'entretien du réseau routier reste une part importante des financements communaux. En effet, la circulation de véhicules lourds, de même que l'instabilité des terres provoquent régulièrement des affaissements ou glissements de terrains.

Au cours des siècles, nos chemins ont été empruntés par les habitants, la plupart étant des paysans. On y croisait troupeaux de vaches ou moutons, ânes ou chevaux, charrettes et autres tombereaux. Voyageurs, colporteurs, le facteur à pied ou à vélo, s'y rencontraient aussi, sans oublier les enfants se rendant à l'école depuis les hameaux de la commune.

Les chemins de l'école

Dans le Noailhac Info de juillet 2022, le dossier consacré à « La vie d'un écolier d'hier à aujourd'hui », regroupait des témoignages de ceux qui ont fréquenté l'école de Noailhac des années 1930 à nos jours. À l'époque où les élèves ne bénéficiaient pas d'un ramassage scolaire et venaient en classe à pied, plusieurs d'entre eux racontaient leur quotidien sur les chemins de l'école depuis Orgnac, Brousse, Cognac, Chauffingeal, la Rougerie, le Génestal, la Cisterne, le Cayre... Vous pourrez relire ces récits savoureux dans le N.I. N°41.

Nous complétons ici avec un nouveau témoignage, celui de Josette Beylie.



*Josette Beylie à l'école à 7 ans, à gauche,
sa copine Denise et sa cousine Janine*

Les chemins d'hier et d'aujourd'hui

Josette se souvient de ses trajets depuis sa maison au G n stal jusqu'  l' cole du bourg, dans les ann es 1950. Tous les matins, elle attendait l'arriv e de sa grande amie, Denise Parouteau, appel e « la petite Denise » pour  viter la confusion avec ses deux belles-s eurs qui portaient le m me pr nom. Sa copine venait de Chauffingeal, elle prenait le chemin communal qui passait au Pouget, puis traversait la route d partementale, empruntait le chemin public menant devant la maison de Dorat et d bouchant   la Croix de la Meschauss e, plus loin c' tait le lieu-dit les Pal tres et le G n stal. Josette  tait pr te, pas le temps de tra ner pour ne pas arriver en retard   l' cole ; la descente vers le bourg  tait plus rapide par la Naverie, le Foussat et la Farge.

Pour Denise, c' tait un parcours d'environ six kilom tres et autant au retour. Quelle fatigue pour de petites jambes ! Il suffit de voir les bottes et les chaussures boueuses sur la photo de classe, pour avoir une id e de l' tat des chemins emprunt s.



Vers le G n stal



Chauffingeal

Photo de 1951. Au premier plan, Josette, 3 e et Denise, 7 e,   partir de la gauche.

Apr s la classe, il fallait remonter sans perdre de temps, surtout l'hiver o  la nuit tombait vite. De retour au G n stal, Josette se souvient que lorsqu'il faisait froid, son p re leur pr parait un verre de lait chaud, accompagn  d'une tartine, souvent de rillettes. Elles avaient faim, le repas de midi, pas toujours copieux,  tait d j  loin, aussi elles appr ciaient ce go ter.

Souvent, Josette raccompagnait son amie jusqu'  la maison de Murat,   la Croix de la Meschauss e, et les jours o  elle avait peur, plus loin encore, jusqu'aux ruines de la maison de Dorat. La petite Denise traversait le pr  et descendait jusqu'  Chauffingeal. Il arrivait que son p re vienne   sa rencontre lorsque la nuit tombait et parfois, les jours de mauvais temps, l'un de ses fr res venait la chercher en voiture   l' cole.



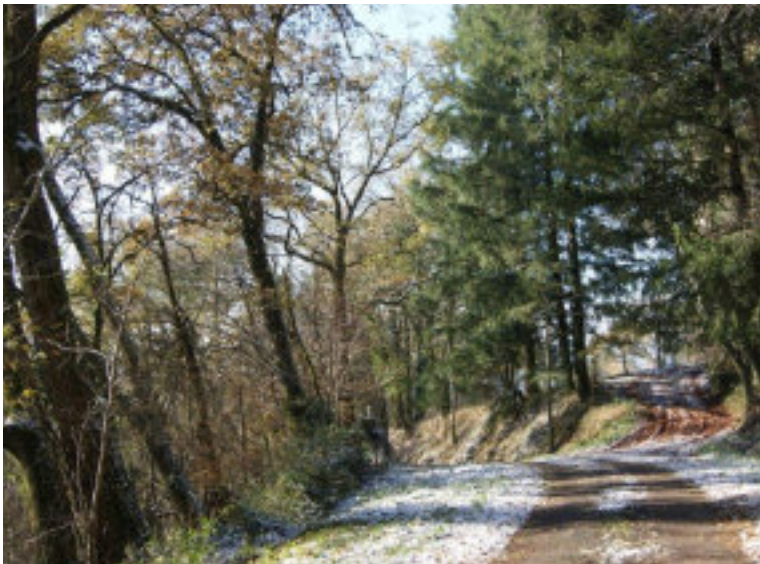
La croix de la Meschauss e

Les chemins d'hier et d'aujourd'hui

Dans les lieux boisés que fréquentaient ces fillettes, il était normal d'avoir peur, il faut imaginer la pénombre, le craquement des branches, les cris d'animaux et parfois même la malveillance de certaines personnes. À plusieurs reprises, Josette et Denise ont eu la frayeur d'apercevoir un homme dissimulé sous une cape qui se cachait derrière les arbres et les suivait de loin sans trop s'approcher, mais visiblement conscient de les terroriser. Elles se sont plaintes à leurs pères qui sont allés se poster dans les bois et l'ont attendu. Elles n'ont pas su comment, mais ils lui ont fait passer l'envie de recommencer, puisqu'elles ne l'ont plus revu.

Denise a terminé sa scolarité à l'école de Brousse lorsqu'elle a été ouverte.

Sur les chemins de l'école, chaque élève retrouvait ses copains et faisait la route avec eux.



Les chemins, le long des bois



Lorsqu'elle était seule, Josette avait l'habitude de s'arrêter au retour de l'école, non loin de chez elle, à la maison Barot qui appartenait à la famille Peyrode et où vivait Henri Dayre. Ce vieil homme n'était pas riche mais il lui donnait un morceau de sucre qu'elle mangeait avec grand plaisir.

Mais ce que Josette aimait surtout, c'était s'arrêter à la Naverie, chez son oncle et sa tante où elle retrouvait ses cousines Colette et Janine et ses cousins Claude et Christian. Dans cette maison, elle avait passé ses quatre premières années et se sentait chez elle. Le chemin entre le Génestal et la Naverie, elle l'a parcouru souvent !

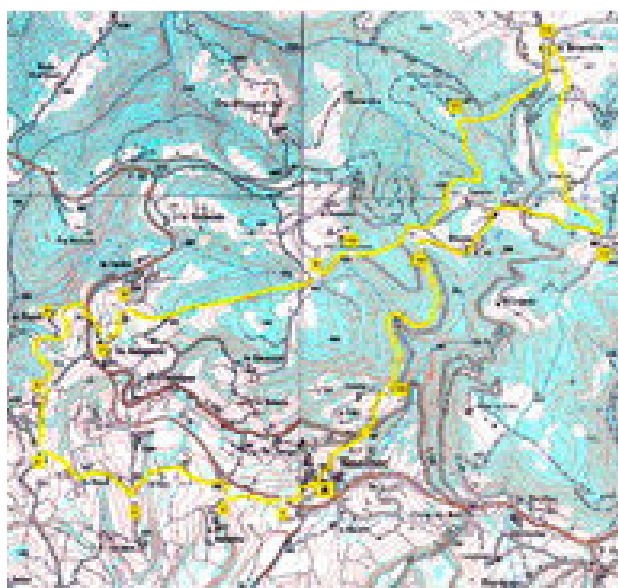
La plupart des enfants de cette époque allaient aussi au catéchisme le jeudi et à la messe le dimanche, ils empruntaient donc les mêmes chemins à pied, tous les jours de la semaine !

Les chemins d'hier et d'aujourd'hui

Les chemins de randonnées

Le développement touristique a entraîné la réouverture d'anciens chemins et la création de chemins de randonnées qui sont très régulièrement fréquentés. La commune en compte plusieurs, qui proposent une variété de paysages et différents modes de visites.

On peut en retrouver la liste et des fiches téléchargeables sur le site de l'association Noailhac Mémoire et Patrimoine (www.noailhacpatrimoine.fr). Plusieurs panneaux explicatifs sont aussi visibles sur la Place de L'Église.



Les chemins retrouvés 14 km (ou 7 km). Itinéraire créé par le Département (PDIPR) Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée, dans le but de protéger les chemins ruraux et d'assurer la continuité des itinéraires ouverts à la randonnée pédestre et éventuellement équestre et VTT.



Le sentier du Dolmen reliant deux sites qui témoignent de la présence des hommes dans la région lors de la période néolithique : le Dolmen du Puy de la Ramière et la Pierre gravée du Boscudet. À 3 km du bourg, circuit de 3,5 km à partir de l'aire de stationnement (voir site NMP : www.noailhacpatrimoine.fr).



La rando des Musées 18,8 km, créée par les municipalités de Noailhac, Ligneyrac, Saillac et Collonges. Le circuit relie les quatre communes et peut se faire en plusieurs étapes. Des dépliants sont disponibles dans l'Espace de Découverte au centre du bourg.

La Route des Signes Lapidaires en Midi

Corrézien Sur les traces des tailleurs de pierres du Moyen-Âge. Découverte ludique sur smartphone, autour des églises de 9 communes. www.route-des-signes-lapidaires.fr



Les chemins à partir d'Orgnac entre 2 et 5 km. Des plans des circuits seront à nouveau disponibles sur la Place du souterrain d'Orgnac, lorsque les travaux d'aménagement du site seront terminés. Les indications sont toujours accessibles sur (www.noailhacpatrimoine.fr).

Parcours de découverte géologique À cheval sur la faille, du grès au calcaire. 5 km environ, au départ de l'Espace de Découverte. Circuit non balisé. Descriptif sur le site de NMP : www.noailhacpatrimoine.fr



Les chemins d'hier et d'aujourd'hui

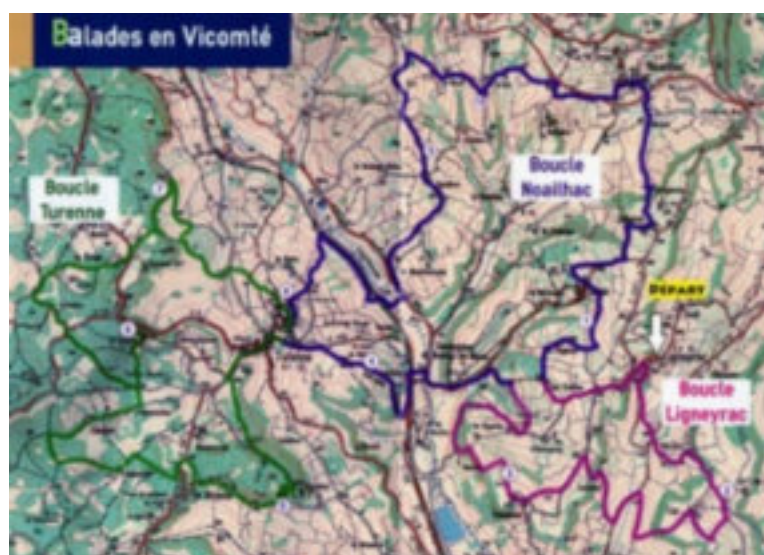
Terra Aventura, le Géocaching en Limousin. Création de l'Office du Tourisme.

Le parcours de Noailhac se déroule autour du bourg « Sur les traces de la fée aux loups. » Distance : 2 km. Très fréquenté par les familles.

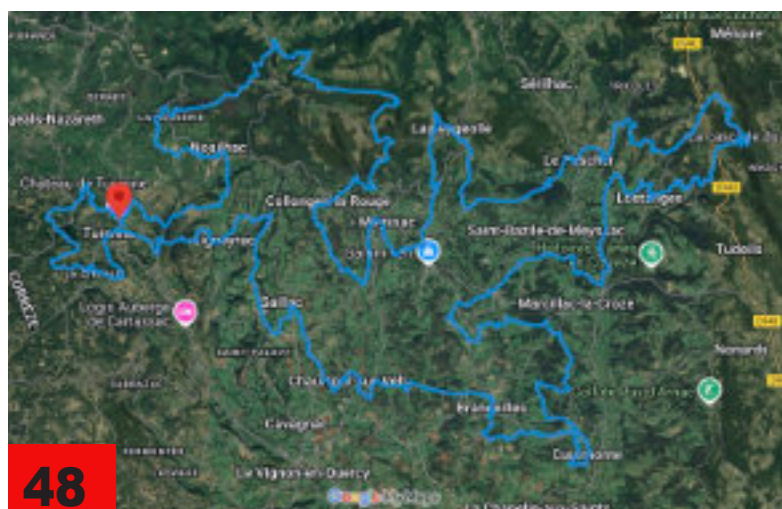


Parmi les **Circuits de la Vicomté de Turenne, La boucle de Noailhac.** 13,3km.

Au départ de la place de l'Église.



La voie de Rocamadour en Limousin et Haut-Quercy. Une petite portion de ce circuit passe sur les hauteurs de Noailhac au niveau de Stolan. <http://www.chemin-de-st-jacques-voie-de-rocamadour-limousin-haut-quercy.fr/>.



Le GR de pays du Midi Corrèzien qui fait 118 km passe par Noailhac comme par de nombreux villages de la Communauté de Communes.

L'entretien des sentiers de randonnées : l'exemple du « Sentier du Dolmen »

Comme les voies communales, les chemins de randonnées nécessitent une surveillance et un entretien réguliers. Cette année, le « Sentier du Dolmen » a subi des dégradations, notamment après le passage des forestiers qui ont réalisé d'importantes coupes d'arbres sur le massif de la Ramière.

Le 19 février, huit membres de l'association Noailhac Mémoire et Patrimoine qui a créé ce sentier, ont suivi le parcours depuis le parking au bord de la route des Crêtes et fait un état des lieux.

- La plus grande partie du circuit est en état, à l'exception de la partie Nord entre le parking et le dolmen. Le sentier est coupé ou encombré en quatre ou cinq points par des troncs ou branchages lourds. Ces chutes d'arbres sur le circuit sont une conséquence décalée des travaux forestiers, il s'agit en effet d'arbres conservés de manière isolée, donc fragilisés, victimes de coups de vent.

Le tracé du sentier est en partie interrompu. Il paraît nécessaire de prévoir un ou deux poteaux de jalonnement supplémentaires pour baliser le chemin.

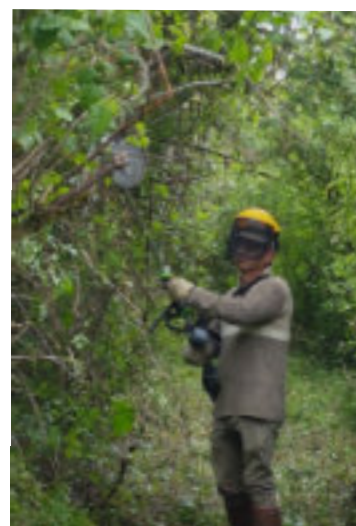
- Le matériel d'information et balisage a aussi subi quelques dégâts. Le totem/panneau du circuit sur le parking tenait debout avant les travaux des forestiers, il est aujourd'hui au sol avec la partie basse du support pourrie sur 10 cm. Il faudra consolider ce pied de poteau pour le repositionner sur sa platine toujours en place.

Les poteaux de jalonnement tiennent bien, dans leur ensemble à l'exception du poteau balisant le haut du chemin d'accès à la pierre gravée du Boscoudet, qui a souffert de la chute d'une branche lourde. Il pourrait être un peu retaillé et repositionné après traitement.

Le pupitre du dolmen a un plateau très abîmé. La platine est en bon état, il faudrait envisager de remplacer l'ensemble de la partie bois.

Le pupitre de la pierre du Boscoudet est en assez bon état, mais il faudra consolider la liaison entre plateau et poteau support.

Ces constatations entraîneront pour les membres de l'association, des travaux de nettoyage, réparations et entretien après concertation avec les propriétaires riverains.



Un bénévole en action, sur l'un des sentiers de la commune

De nos jours, routes et chemins continuent à être fréquentés, un peu différemment. Mais l'arrivée des voitures nous a fait oublier que le partage de ces voies a toujours existé. Le département lance une opération qui n'est qu'un retour à des valeurs de respect mutuel entre les usagers.

Les chemins d'hier et d'aujourd'hui

Un nouveau projet en Corrèze : « les Voies Vertes Pâles »



Le département de la Corrèze met en place les voies vertes pâles. Il s'agit de tracés à mobilité douce qui vont permettre à tous de profiter de très beaux paysages, de villages pittoresques et de relier d'un point à un autre nos villages.

De quoi s'agit-il exactement ?

Avec ce projet, le département ouvre un réseau de voies à mobilité douce partagées. Véhicule, Vélo, Piétons (soit VVP appelées Voies Vertes Pâles) sont encouragés à se partager l'espace routier.

Ces voies sont créées sur des routes déjà existantes et à faible trafic. Tous les modes de déplacement y sont autorisés et une signalétique est mise en place.

Ces voies vont relier les 27 anciens chefs-lieux de canton, les 30 collèges publics et privés du département mais aussi les 14 cités de caractère et les 6 plus beaux villages de France. Des trajets passeront également par les 6 châteaux et site étonnants, les 4 ponts ouvrages d'art ou encore les 3 parcs et jardins.

Ils permettront de découvrir les 8 musées et espaces d'interprétation, les 2 zones de vestiges archéologiques remarquables ou encore les 3 grands édifices religieux. Ils passeront par les 26 lacs et baignades et les 6 sites naturels remarquables qu'offre notre beau département.

Cette mise en place a nécessité 21 réunions avec les collectivités, 4 groupes de travail ont élaboré les tracés les plus adaptés avec discussion et vérification sur le terrain pendant onze mois et huit services du département ont été mis à contribution. Voilà pour l'ingénierie : il s'agit donc d'un projet collectif, réfléchi. De Décembre à Février 2025, les délibérations ont été prises par les communes concernées, par toutes les intercommunalités, avec le département.

De Février à Juillet, les travaux de marquage au sol, plantation des panneaux et aménagement de la sécurité vont être effectués.

Juillet 2025 : ouverture.

Au total, 1121 kilomètres de routes dont 825 départementales, 296 communales et 9 intercommunales sont concernées par cette création. Le département assure tous les travaux de mise en route, mais aussi les travaux de fauchage, fossés et petit entretien de la voirie sur tous les tracés concernés.

Durant l'été 2024, la Xaintrie a servi de zone de test avec 24 kms entre Beaulieu et Argentat et 20 kms entre les Tours de Merle et Auriac. Le retour sur cette expérimentation est plutôt positif : la seule remarque est qu'il convient que la signalisation soit renforcée.

Pour Noailhac le tracé part de Lanteuil sur la cd 150, remonte jusqu'à Brousse, puis oblique sur sa droite puis sur la gauche pour prendre la route intercommunale qui redescend vers le bourg (Route de la diligence).

Il continue en traversant la départementale cd38e2 et arrive au bourg où le visiteur peut admirer l'Eglise et l'Espace de Découverte et le village. En passant sous le boviduc, il rejoint le chemin de la Barrette, emprunte le chemin rural pour rejoindre la départementale 150 vers Turenne en longeant le ruisseau de la Tourmente et quitte ainsi Noailhac. Bien entendu ce trajet peut se faire dans les deux sens.

Une fois la signalisation mise en place et l'ouverture des voies vertes pâles, il conviendra d'être prudents sur tout le tracé que les voitures, tracteurs et autres partageront avec les vélos et piétons.

La signalétique



Le panneau carré est un panneau d'indication. Il précise ici qu'il s'agit d'une route partagée entre les véhicules motorisés et les modes doux (vélos, piétons).



Ces panneaux sont destinés aux usagers, il s'agit de balisages qui indiquent les circuits de Voies Vertes Pâles en Corrèze.



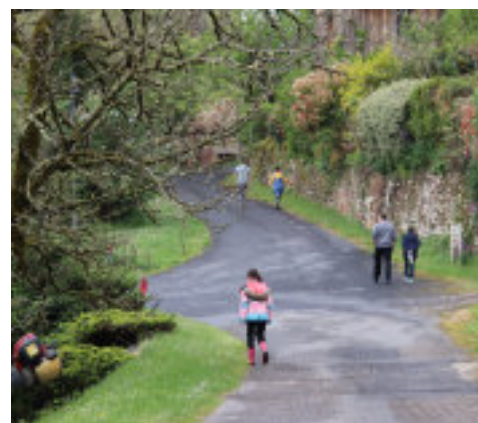
La présence de panneaux triangulaires prévient d'un danger qui peut perturber la conduite et nécessite une action de la part du conducteur. Dans le cas des Voies Vertes Pâles, il s'agit de la présence de vélos ou de piétons.

Les règles de conduite

- Je suis en voiture
 - J'anticipe et je suis conscient que je peux croiser des usagers en mobilité douce (vélos, piétons)
 - J'adapte ma vitesse à la typologie de la route et aux usagers
 - Je respecte les distances de sécurité
 - Je respecte la signalisation et le Code de la Route
- Je suis à vélo ou à pied
 - Je suis visible et je m'équipe en circonstances
 - J'applique le Code de la Route et je communique mes intentions aux automobilistes
 - Je ne roule pas à plus de deux de front et je me range en une seule file lorsque la circulation l'impose
 - Je choisis un parcours adapté à ma condition physique
 - Je respecte l'environnement et je ne jette pas les emballages ni déchets

En résumé, pourquoi les Voies Vertes Pâles :

- Renforcer la visibilité et faciliter l'accès aux principaux points d'intérêt de la Corrèze
- Répondre aux besoins et nouvelles attentes des Corrégiens : mobilités du quotidien, liaisons touristiques et trajets emploi/ services
- Développer les modes de déplacement doux et le tourisme d'itinérance qui est aujourd'hui très demandé en France
- Offrir aux Corrégiens une carte de circuits en mobilité douce vers les sites emblématiques de la Corrèze



Noailhac Info : le journal de la Mairie de Noailhac - Juillet 2025

L'animateur de la commission "Presse" est Caroline de Paysac.

Rédactrices, rédacteurs et correctrices : Ingrid Bou, Jacques Bouygue, Dany Lassalle, Christian Lassalle, Emilie Léonard, Dominique Mézan, Evelyne Strauss, Caroline de Paysac.

Merci aux personnes ayant fourni des photos et à Joseph Felipe-Luis pour ses nombreuses prises de vues.

La mise en page a été réalisée par Catherine Lejeune.

La maquette de ce journal a été finalisée le 15 juin 2025. Il a été imprimé le 25 juin 2025.



Les imprimeurs corréziens 05 55 92 84 84